

L'AS DE PIQUE vous dit:
Le plus long solo de guitare jamais
exécuté est de 110 heures 15 minutes
par Dennis Hickley (U.S.A.) du 29 juillet
au 3 août 1972.
(Extrait du Livre des Records de Neil Landford)

Distilleries Melville Ltée, Laval, Qué.

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-9417
(En haut Société des Alcools)

Place aux Jeux de Montréal

"Je proclame ouverts les Jeux de la 21e Olympiade." C'est cette phrase que la reine Elizabeth d'Angleterre, à titre de souveraine du Canada, prononce aujourd'hui — la seule que le protocole olympique accepte de lui prêter — pour marquer le début des Jeux de Montréal après des années de déboires tant sur le plan organisationnel que sur le plan politique.

A compter de 15h, devant plus de 1,500,000 de téléspectateurs au pays et à travers le monde entier, les athlètes seront enfin propulsés à l'avant-plan de la scène olympique au cours d'une cérémonie haute en couleurs, bien qu'encadrée dans un protocole rigide.

En deux heures, les 70,000 spectateurs, personnalités d'honneur et représentants de la presse mondiale

verront défiler devant eux les quelque 130 délégations des pays participants. Il était impossible, hier, de savoir le nombre exact des pays qui seront représentés, en raison de l'imbroglio impliquant la Nouvelle-Zélande et les pays africains. Dans le stade, les spectateurs auront payé de \$8 à \$40 les places qui ont toutes été vendues.

Le défilé

Ce défilé devrait durer plus d'une heure. Ce sera la diversité la plus totale. Des délégations groupant moins de cinq athlètes et d'autres, plus de 500. Des uniformes multicolores précéderont ou suivront des blazers bleus et des pantalons gris traditionnels.

A Munich, en 1972, la délégation la plus colorée venait de Mongolie. Composée uniquement de lutteurs, la délé-

gation avait fait son entrée dans un "uniforme" qui se composait de bottes de fourrure, d'un caleçon de lutteur et d'un casque de fourrure. Ce n'est que cet après-midi qu'il sera possible de voir si les Mongols conserveront la palme de l'originalité.

Conformément à la tradition, la Grèce, berceau du mouvement olympique, ouvrira la marche des délégations d'athlètes et le Canada, à titre de pays hôte, sera la dernière à pénétrer dans le stade le plus coûteux au monde.

La reine

Lord Killanin et M. Roger Rouseau, respectivement président du Comité international olympique et président du Comité organisateur des Jeux de Montréal (COJO), prononceront chacun une brève allocution. C'est ensuite

que la reine Elizabeth s'adressera aux athlètes pour déclarer les Jeux officiellement ouverts.

Les personnes qui ont assisté aux répétitions des cérémonies d'ouverture tenues cette semaine se demandent, par ailleurs, quel accueil sera réservé à la reine par la foule. Ces jours derniers, quand l'annonceur prononçait les mots "Sa Majesté la reine", des huées montaient des spectateurs qui étaient de passage dans le stade.

Au son de l'hymne olympique, le drapeau olympique quittera les mains du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, pour être ensuite hissé à un mât. Le maire Drapeau aura précédemment reçu le drapeau du maire de la ville hôte des Jeux de 1972, Munich. Ce drapeau restera en sol canadien jusqu'à la tenue des Jeux de 1980 à

Moscou. Durant cette période de temps, cette historique pièce de satin brodé sera conservée à l'hôtel de ville de Montréal.

Qui portera la flamme?

Ce sera ensuite le moment surprenant de la cérémonie: l'arrivée de la flamme olympique. L'identité du porteur ou de... la porteuse ne sera officiellement dévoilée que quelque temps avant la cérémonie. Selon une rumeur qui circule depuis quelques jours, les Jeux de Montréal pourraient utiliser deux porteurs pour symboliser la dualité ethnique du pays. L'identité du choix du ou des porteurs est toujours entourée du plus grand mystère. On avait déjà évoqué la possibilité que cet honneur revienne à différents grands noms de l'athlétisme canadien (Abigail Hoffman et l'ancien

marathonien Gérard Côté, par exemple), mais la plupart d'entre eux ont déjà d'autres fonctions officielles. Une salve de coups de canon doit précéder l'arrivée de la flamme olympique.

Vient ensuite le serment olympique. Deux Canadiens français ont été choisis pour cette cérémonie. L'athlète montréalais Pierre Saint-Jean parlera au nom de tous les athlètes, tandis que Maurice Forget, un "officiel" en natation, posera le même geste pour ses collègues du monde entier. Le serment sera prononcé dans les deux langues, le français précédant l'anglais.

La cérémonie se terminera pas

(Suite à la page A6, 3e col.)



A l'aube des Jeux

Montréal accueille aujourd'hui le monde entier qui assistera sur place ou par le biais de la télévision à l'arrivée de la flamme olympique lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de la XXI olympiade qui sera retransmise à compter de 14h30 au réseau d'Etat et à 15h pour les autres stations.

Les 26 enfants disparus sont saufs

CHOWCHILLA, Californie (d'après UPI, AFP, AP) — Les 26 enfants et le chauffeur de leur autobus scolaire, qui étaient disparus mystérieusement lors de leur retour à la maison, jeudi, à Chowchilla en Californie ont été retrouvés sains et saufs la nuit dernière dans une carrière de pierre.

La police a déclaré que les ravisseurs étaient encore dans le secteur où les enfants et leur chauffeur ont été retrouvés soit à 42 milles à l'est de San Francisco et à 100 milles au nord de Chowchilla.

Des mandats d'arrêt contre les

ravisseurs devaient être faits mais les autorités policières ont affirmé qu'elles ne connaissaient pas l'identité des bandits.

Les premiers rapports indiquaient, selon un agent de police que les enfants avaient été enterrés. Cepen-

dant, lors de la découverte, force fut de constater qu'ils étaient sains et saufs. Aucun n'était blessé mais certains souffraient d'insolation. Tous subirent des examens médicaux cependant.

Péripiétés

Les enfants, âgés de cinq à 15 ans,

rentraient à Chowchilla, petite ville de 5,000 habitants, après une journée à la piscine lorsqu'ils se sont littéralement évaporés. L'autobus qui les transportait devait être retrouvé quelques heures plus tard dans le lit d'un canal

(Suite à la page A6, 2e col.)

Sous la direction de Michel Allouche, chef des nouvelles spécialisées, une équipe de 12 journalistes et photographes du SOLEIL présentera, de Montréal, de Québec, de Bromont et de Joliette, tous les faits reliés aux XXIe Jeux olympiques, dans un cahier spécial qui sera publié à compter de lundi prochain et pour toute la durée de cet événement international.

Claude Larochelle, Jacques Drapeau, François Roy et Alain Bouchard couvriront les compétitions sportives en privilégiant évidemment les athlètes québécois et canadiens et les articles à caractère humain sur les participants.

Gilles Boivin et Lise Lachance, de notre bureau de Montréal, se chargeront du Comité international olympique, du Comité organisateur des Jeux de Montréal, des personnalités invitées et des imprévus qui surviendront quotidiennement.

Jacques Dumais consacrera sa chronique quotidienne Radio-TV exclusivement à la présentation des Jeux au petit écran.

Des photographes agrémenteront en exclusivité pour LE SOLEIL le tout de photos saisissantes.

Claude Goyette, Michel Truchon et André Quimet, appuyés des équipes des pupitres central et des sports verront à présenter cette volumineuse matière, en textes et en photos, dans un cahier spécial qui sera publié du lundi au samedi inclusivement, à compter du 19 juillet et jusqu'au 2 août.

Nouvelles, entrevues, chroniques, résultats sportifs, faits saillants, prévisions des événements à venir, tout cela dans LE SOLEIL à l'occasion des Jeux olympiques.

dossiers

La chance à Loto-Québec

Si vous achetez des billets de loterie pour faire fortune, changez votre fusil d'épaule. Devenez plutôt concessionnaire de la Loto-Québec. Vous toucherez au minimum \$50,000 par an. Et les Québécois sont preneurs. Ils dépensent \$22 par tête annuellement en "coupons de rêve" et \$40 avec la Loto-olympique. Mais, il y a un hic...seuls les amis du régime peuvent figurer parmi les 70 concessionnaires chanceux et anonymes. Benoît Lavoie a essayé de "forcer la chance".

page B-2



Maurice Cusseau, le "père" de la Loto-Québec

sommaire

A Québec aujourd'hui	C-7
Annonces classées	D-1 à D-13
Arts et lettres	C-1 à C-11
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-12
Carrières et professions	F-7 à F-12
Décès	F-13
Echecs	D-12
Economie-finance	B-5 à B-7
Habitat	A-7 et A-8
Horoscope	D-13
Mot mystère	D-1
Mots croisés	D-7 et D-10
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	D-8
Philatélie	A-12
Rubriques du samedi	A-10 à A-12
Sciences	B-4
Sport	E-1 à E-8
Télévision	C-10 et C-11
Tourisme	F-1 à F-6

74° nord

par réal bouvier
(collaboration spéciale)

Trois jeunes gens et une jeune femme commencent l'aventure d'une vie: ils sont partis de Montréal pour rallier Vancouver dans un voilier de 35 pieds, en passant par l'Arctique, un voyage de près de 7,000 milles. LE SOLEIL rendra compte de cette aventure une fois par semaine, sous la plume de Réal Bouvier. Aujourd'hui, de Montréal à Saint-Jean-Port-Joli.

page A-14

Les Jeux à la télé

pages C-10 et C-11

météo

Nuageux avec risques d'averses aujourd'hui. Maximum variant de 20 à 22. Demain, ciel variable à Québec, plutôt nuageux à l'Est. Détails à la page A-6



Relations France-Québec

Le président national de France-Québec, M. Auguste Viatte (à droite) a profité hier de son passage à Québec pour s'entretenir avec M. Jean-Marcel Bouquin, consul de France à Québec (au centre) et Me Yves Guérard, président national de Québec-France.

Subvention de \$2,500 au comité des citoyens de Saint-Sauveur

Le comité des Citoyens du Quartier Saint-Sauveur à Québec a reçu une subvention de \$2,500 du programme Imperial Tobacco pour l'Environnement pour lui permettre de poursuivre son travail en vue de la fermeture du garage d'autobus de la Commission des Transports de la Communauté urbaine de Québec.

Le Comité de Citoyens entend accélérer les procédures en vue de la fermeture de ce garage qui abrite régulièrement quelque 150 autobus par l'engagement d'un organisateur à plein temps qui s'occupera de ce problème particulier.

Plus d'une centaine de familles vivent à proximité de ce garage, cause de nombreux problèmes de salubrité dans le quartier par les odeurs, le bruit...

Des plaintes avaient été adressées au Service de Santé du Québec et les Services de protection de l'Environnement, après études, avaient déclaré que les tests démontaient que la fumée, les odeurs, les particules dépassaient les limites prévues par la loi.

Les responsables de ces Services avaient même ajouté que la seule solution permanente et satisfaisante était la fermeture du garage.

La population de ce quartier attend en vain depuis cinq ans la promesse de construire un autre garage dans un secteur qui ne soit pas domiciliaire.

Le quartier Saint-Sauveur, d'une population essentiellement ou-

vière de 28.500 âmes, est un des plus défavorisés de la région de Québec.

Quatre-vingt-sept pour cent des familles ont un revenu inférieur à \$10.000 par année; ces familles habitent des logements vieux dont certains datent de 1880 et sont pour la plupart en mauvais état. Peu de maisons appartiennent aux habitants du quartier.

Malgré un exode assez marqué, les habitants du quartier ont décidé de se défendre et formaient en 1969 le Comité de Citoyens du Quartier Saint-Sauveur qui a pour mission d'informer la population, de défendre ses intérêts et de la représenter auprès des pouvoirs publics.

Les journalistes de Radio-Canada débraient à Québec et à Montréal

La Société Radio-Canada a été incapable de présenter ses bulletins de nouvelles de soirée, hier, par suite du débrayage de ses 140 journalistes de Québec et de Montréal.

Membre du Syndicat Général de Cinéma et de la

Télévision (CSN), ces journalistes ont quitté le travail pour une période de 24 heures après avoir rejeté par un vote majoritaire les propositions finales de la Société, en vue du renouvellement de la convention collective échue le 30 novembre 1975.

Un porte-parole syndical a mentionné que les négociations ont échoué notamment sur les propositions salariales qui seraient très inférieures aux salaires accordés récemment aux journalistes anglophones, oeuvrant à l'extérieur du Québec.

Il a précisé que selon l'échelle proposée par l'employeur, le rédacteur-reporter ayant à son crédit, 5 années d'expérience ne toucherait que \$15,110 comparativement aux \$17,450 touchés par son collègue torontois.

Une grève risque de perturber le voyage d'étudiants avec Tourbec

par Nicole BEAULIEU

Les québécois, qui projettent de partir en voyage avec Tourbec, le bureau de tourisme des étudiants et des jeunes, risquent fort d'éprouver de sérieux embêtements si la grève qui paralyse les activités de l'organisme, à Montréal et à Québec, ne se règle pas très bientôt.

C'est du moins ce qui ressort des propos tenus par deux employés syndiqués du bureau de Québec, Mlle Claudine Picard, et M. Michel Duplain. La grève en cours depuis samedi dernier peut, ont-ils expliqué, compromettre les voyages organisés à l'intérieur du programme "A la découverte du Québec" et le départ prévu pour le 18 juillet, de quelque 120 personnes devant se rendre en Russie.

Les 26 membres du Syndicat de Tourbec (CSN) ont débrayé samedi pour activer les négociations en vue du renouvellement de leur contrat de travail expiré le 31 décembre dernier.

Participation

Le syndicat réclame notamment, une meilleure répartition de la masse salariale entre les trois catégories

d'employés qu'il représente (agents d'information et secrétaires — agents de projets — coordonnateurs de secteurs) et des mécanismes lui assurant une représentation valable.

Dans un communiqué remis à la presse, l'exécutif syndical précise que l'objet du litige repose principalement sur le refus de la partie patronale d'accorder à ses employés de véritables moyens de participation au sein de l'organisme.

Au niveau salarial, le syndicat réclame une augmentation de 16% de la masse salariale globale, augmentation qui serait par la suite répartie en tranches égales de \$1.600 entre les employés, quel que soit le salaire de base. L'employeur propose plutôt, une hausse de 0% pour les deux premières catégories d'employés et une majoration de 18% pour la troisième catégorie.



HAUTE FOURRURE
RAFFINÉE, SOBRE
ET ÉLEGANTE

Créations
Jeanne Hardy

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est, rue Saint-Joseph
529-5756

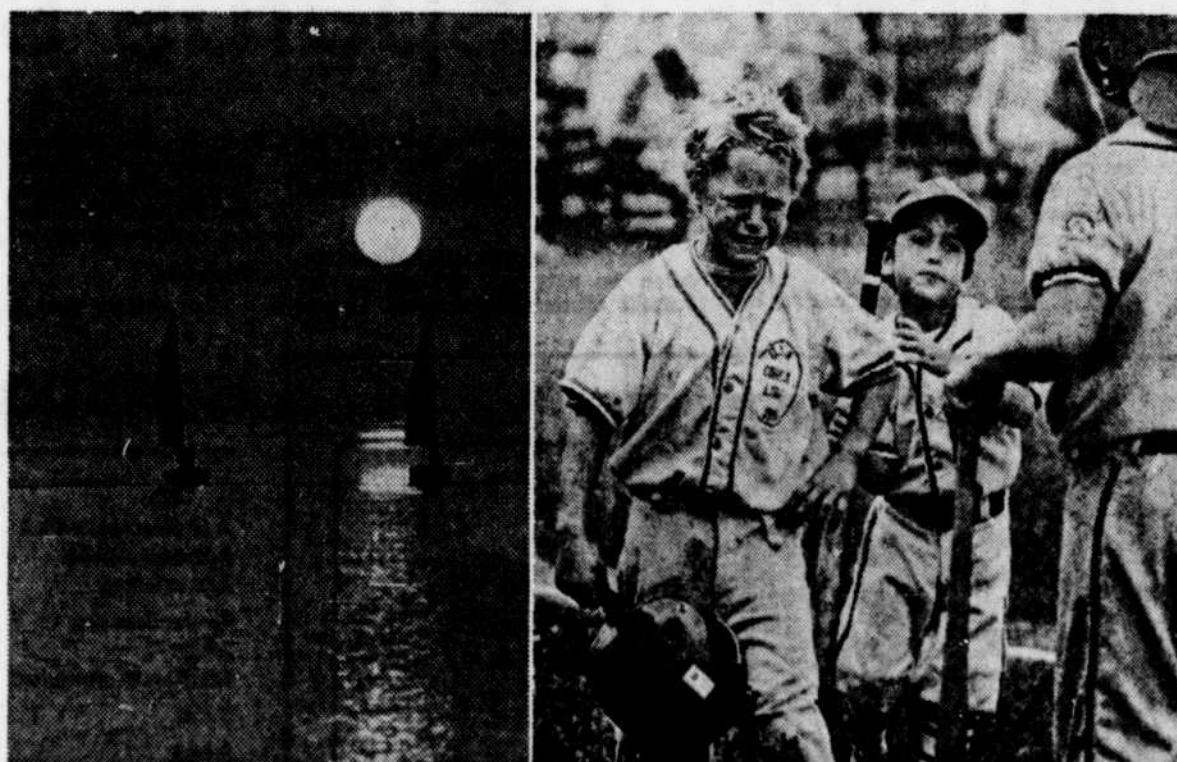
HÂTEZ-VOUS DE NOUS FAIRE PARVENIR VOS INSTANTANES !

Le 38e concours international
de photos amateurs Kodak
se termine le 24 juillet prochain.

PRIX A GAGNER

Grands prix internationaux: Valeur totale de

\$57,520



POUR PARTICIPER AU CONCOURS, ENVOYEZ VOS PHOTOS NOIR ET BLANC, COULEUR OU DIAPOSITIVES (PAS VOS NEGATIFS), ACCOMPAGNÉES D'UNE ENVELOPPE-RETOUR ADRESSÉE À VOTRE NOM ET SUFFISAMMENT AFFRANCHIE, CHACUNE DE VOS PHOTOS ÉTANT BIEN IDENTIFIÉE, ET ADRESSEZ-LES COMME SUIT AVANT LE 24 JUILLET:

LE SOLEIL

CONCOURS DE PHOTOS
390 est, St-Vallier, Québec, Qué. G1K 7J6

Robert Coulombe
CHIROPATICIEN
705 EST, BOUL CHAREST
QUÉBEC 2
TEL. 522-1297
628-0507

LEÇON DE DANSE
DE DANSE
GRATUIT
INVITATION
Venez à votre service tous les samedis
de 7h30 à 10h00
525-3400
Permis Min. Educ. 569536

AVEZ-VOUS UN VIEUX
MANTEAU DE FOURRURE ?

Seulement \$300 pour un chic
manteau d'hiver doublé de votre
vieux manteau de fourrure

Apportez votre
vieux manteau
de fourrure
maintenant et
vous aurez
votre nouveau
manteau à
l'automne !
Imaginez votre éco-
nomie. Il vous en
coûterait \$450 et
plus pour un tel
manteau. Choix de
plusieurs modèles
nouveau en tweed,
worsted, tissu ca-
mel noir et aussi en
popeline, dans les
tons de brun, tan,
camel, vert. Venez
voir ça au 2e étage.



SPECIAL
\$300



laliberté
AU CŒUR DU MAIL ST-ROCH

CONFECTION DAMES
2e ÉTAGE

525-4841

LOCAL
30

CTCUQ: première séance de négociation

par Nicole BEAULIEU

Sept jours après le déclenchement de la grève qui paralyse les transports en commun dans la région de Québec, un premier pas vers une entente entre les grévistes de la CTCUQ et leur employeur, a été franchi hier, alors que les parties se sont rencontrées en présence du conciliateur.

Rien n'a transpiré cependant, de cette première séance de négociation à laquelle seul le Syndicat des employés de garage a été convoqué et qui a duré un peu plus d'une heure.

Tant du côté patronal que du côté syndical, les négociateurs ont été avertis de commentaires, se gardant bien de divulguer quoi que ce soit sur les propos échangés plus tôt.

Un porte-parole de la Commission de Transport a tout simplement mentionné de façon très laconique que "s'il y avait des développements, ça n'irait pas avant le début de la prochaine semaine". On peut donc présumer qu'aucune autre rencontre n'est prévue pour le week-end.

Depuis le déclenchement du conflit qui met en cause deux groupes d'employés (ceux du garage au nombre de 135 et ceux du bureau au nombre de 39), aucune négociation n'avait encore eu lieu;

avant le rendez-vous d'hier, le mutisme complet régnait entre les parties qui chacune de son côté, se retranchaient derrière des positions fermes. Il a été impossible de savoir si les pourparlers ont pu amener des compromis.

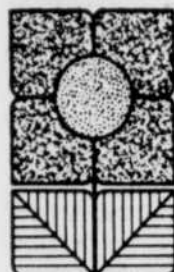
On se rappellera que les employés de bureau de la CTCUQ reprochent à leur employeur de ne pas avoir déposé d'offre salariale, sept mois après l'expiration de la dernière convention collective.

De leur côté, les mécaniciens réclament une hausse de l'allocation pour le vêtement de travail; une augmentation de la prime horaire de classification selon la compétence et l'ancienneté; le maintien du privilège d'emprunter des outils pour usage personnel; et, enfin, l'achat par la commission de l'outil métrique nécessaire à la réparation de nouveaux véhicules.

C'est à la surprise générale que les employés de la CTCUQ ont

débrayé samedi soir dernier, dans le but d'accélérer les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective expirée le 31 décembre dernier. Leur geste a aussitôt entraîné la mise à pied des 450 chauffeurs d'autobus dont le contrat de travail vient tout juste d'être renouvelé.

On évalue à environ 30.000 le nombre de travailleurs qui se trouvent quotidiennement privés de leur moyen de transport.



le festival d'été

Programme du Festival d'été aujourd'hui.

10h-20h: Place d'Armes — Marché aux fleurs.

14h30-15h30: Tente du festival — Spectacle pour enfants — Les marionnettes Mérimat.

15h-16h30: Plaines d'Abraham, près du Musée du Québec — Théâtre Parminou — "L'argent, ça fait-y vot' bonheur?"

18h: Parc des Gouverneurs — Souper sur l'herbe avec l'ensemble concertant du Mouvement Vivaldi.

19h: Cathédrale anglicane — Ensemble de trente violons et violoncelles du Mouvement Vivaldi.

19h30: Parc des Gouverneurs — Groupe Balletto-Jazz: spectacle populaire.

21h: Parade de yachts illuminés sur le fleuve.

21h30: Terrasse Dufferin — Feu d'artifice.

22h: Terrasse Dufferin — Orchestre populaire.

22h30: Cour du Séminaire — Percussion et musique: treize musiciens et voix des groupes Contraction, Conventum et Beau Dommage. Entrée \$4.00.



Dans le cadre des activités du neuvième festival d'été de Québec, nombreux ont été, hier, les visiteurs qui se sont attardés devant les kiosques d'artisanat dans la cour de la cathédrale anglicane.

Ce soir, la fête se terminera en une apothéose

par Louis-Guy LEMIEUX

Le neuvième Festival d'été de Québec prendra fin aujourd'hui avec comme l'an dernier une parade de bateaux illuminés sur le fleuve, un feu d'artifice terrasse Dufferin et, cette année, un super-spectacle en musique et en chansons à la Cour du Séminaire.

S'il fait beau et chaud, la parade de bateaux sera quelque chose à voir. Le meilleur point d'observation sera la terrasse Dufferin. Même chose pour le feu d'artifice qui suivra.

On a eu la bonne idée aussi de faire suivre la parade et le feu d'artifice par une soirée de danse populaire toujours sur la terrasse Dufferin. Y a-t-il une meilleure façon de participer à un festival que de danser en plein air des danses populaires.

Quant au spectacle à la Cour du Séminaire, il faut savoir qu'il aura lieu non pas à 21h comme à l'habitude mais

bien à 22h30. Il faut savoir aussi que les trois groupes les plus populaires au Québec qui s'y présentent ne jouent pas chacun leur tour mais bien tous ensemble.

Les musiciens de Beau Dommage, Harmonium et Conventum ne seront pas tous présents. En fait, il y aura des musiciens de huit groupes. Pour s'y comprendre mieux nommons les tous: Denis Farmer (Harmonium), Michel Rivard (Beau Dommage), Charlot Barbeau et Mathieu (Conventum), Ysgourd Knhor (Musicien de Plume), Claude Meunier (musicien de Paul & Paul), Estelle Ste-Croix (Ste-Croix & Banky), André Vincelli (musicien de Raoul Duguay), Yves Laferrière, Richard Perrotte, Christian Robichaud et Robert Stanley (Contraction), Judy Richard (soliste).

Il s'agit d'un spectacle mis au point récemment et que, avec humour, et déformation de mots, on a appelé "Cogne fou".

La Commission des monuments historiques gêne l'enquête sur l'incendie de l'Auberge du Palais

par Guy DUBE

Un détective de la section des enquêtes spéciales de la sûreté municipale de Québec a fait part, hier, au commissaire Cyrille Delage, que la Commission des monuments historiques du Québec lui défend de fouiller dans les ruines de l'Auberge du Palais, où un pensionnaire âgé de 47 ans aurait trouvé la mort, dans l'incendie du 14 mai dernier.

Le policier-enquêteur Jacques Simoneau a en effet précisé à Me Delage que Jean-Marie Lavoie a été vu la dernière fois en train d'éteindre l'incendie avec un extincteur chimique, avant l'arrivée des pompiers. Il manque à l'appel depuis.

On se rappelle que l'Auberge du Palais, sise au coin des rues Saint-Paul et Lacroix, dans la basse-ville de Québec, a été presque complètement ravagée par les flammes, le 14 mai dernier, faisant officiellement deux morts: Wilbrod Beaudoin, âgé de 60 ans, et Jean-Luc Tanguay, 52 ans, deux pensionnaires de l'hôtel qui avait la réputation de loger ce qu'il est convenu d'appeler des "robineux".

Il a été mis en preuve, lors de

l'enquête publique que tenait le notaire Cyrille Delage, hier, que les deux victimes sont mortes asphyxiées (intoxication par le monoxyde de carbone), et que des prises de sang ont révélé la présence de 379 milligrammes d'alcool chez Beaudoin (.38) et de 249 milligrammes chez Tanguay (.25).



Jean Turgeon, inspecteur à la prévention des incendies de la ville de Québec.

De son côté, le chimiste Jacques Ravary, de l'Institut médico-légal de Montréal, a relaté que ce n'est ni le système de chauffage, ni le système électrique qui sont la cause de l'incendie du 14 mai dernier.

Après expertises, il s'en est tenu à deux causes possibles: soit la négligence d'un des quelque 30 pensionnaires, soit qu'un de ces derniers ait mis le feu volontairement (incendie criminel).

Le détective Simoneau a révélé que l'enquête policière n'a pas pu trouver de suspects dans cette affaire, mais Me Delage a demandé la continuation de cette enquête, en attendant un dénouement dans la "tracasserie administrative" de la Commission des monuments historiques du Québec.

L'édifice répondait aux normes

La preuve étalée devant le Commissariat a démontré que l'édifice incendié répondait à toutes les normes

de prévention exigées par la ville de Québec et par le gouvernement.

M. Jean Turgeon, inspecteur à la prévention des incendies de la Capitale, a révélé que, lors d'une inspection de routine effectuée en novembre dernier, trois points laissaient à désirer: éclairage inadéquat, sorties de secours non conformes et système d'alarme défectueux.

Il a fait part de ses constatations à l'inspecteur Jacques Houde, du ministère du Travail, qui a constaté, le 9 avril dernier, soit un peu plus d'un mois avant l'incendie, que tout avait été réparé.

En tout, 18 témoins sont venus déposer devant le commissaire Delage.

Le pompier Bertrand Paradis a déclaré, pour sa part, qu'il n'avait jamais vu un incendie avec autant d'intensité, en 30 ans.

Un autre pompier, Jean-Paul Genest, a précisé que le feu a pris naissance au deuxième étage, dans la rue Lacroix, qu'une explosion, quelques instants plus tard, a arraché une corniche et qu'une épaisse fumée noire s'est échappée de l'édifice en flammes.

Plusieurs pensionnaires de l'Auberge du Palais sont également venus donner leur version des faits.

Gérard Rousseau a essayé d'éteindre l'incendie, avant que les pompiers ne soient avisés, peut-être une demi-heure avant, selon ses dires.

Guy Tanguay a vu du feu dans le toit, a demandé d'appeler les pompiers et a averti les autres locataires.

Marcel Godcher était couché et, comme un autre pensionnaire, Gaston

Marchand, a senti de la fumée et est sorti.

Quant au propriétaire de l'auberge, Jacques Girard, il possédait une police d'assurance de \$25,000 et l'évaluation des dommages a dépassé les \$100,000.

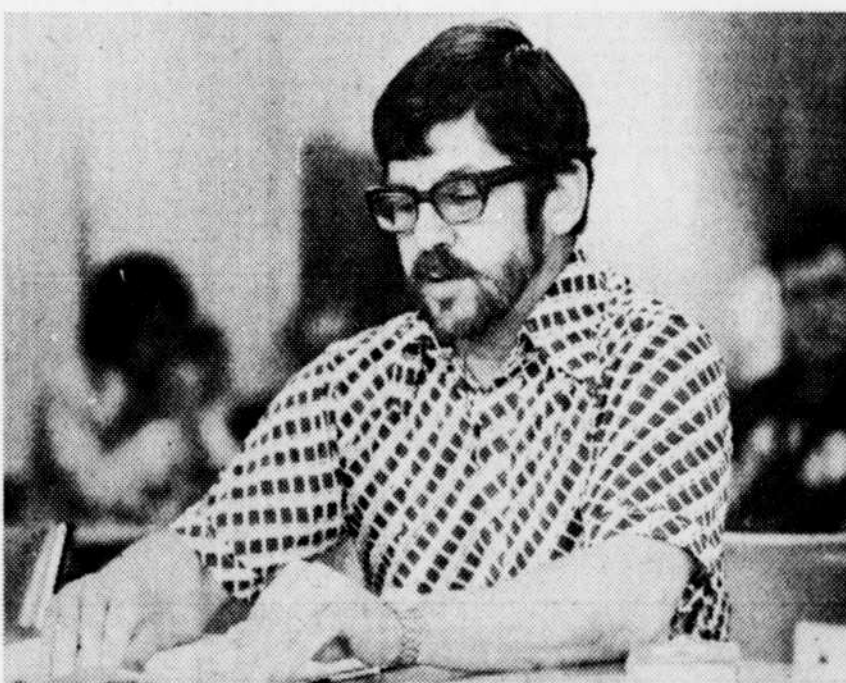


Photo Jocelyn Delamarre

Jacques Houde, inspecteur au ministère du Travail: il a fait appliquer les règlements de la prévention des incendies moins de deux mois avant l'incendie meurtrier.

Nouveau nom pour St-Michel Archange

L'hôpital St-Michel-Archange sera maintenant connu sous le nom de Centre hospitalier Robert-Giffard.

Cette décision du Conseil d'administration de l'hôpital, qui prend effet juridique du 1er juillet 1976, a été prise au terme d'un long cheminement dont les origines remontent à 1973 et après avoir subi les étapes normales de consultations.

Dans sa lente métamorphose, la Corporation de l'hôpital St-Michel-Archange, dirigée depuis 1893 par les Soeurs de la Charité de Québec, qui y oeuvrent depuis ce temps, a examiné cinq nouvelles appellations proposées pour cet établissement de plus de 3.000 lits, le plus important de la région de Québec, à savoir: Centre hospitalier de la Canardière, Orléans, Montmorency, d'Estimauville et Jean-Vanier.

Depuis le début de 1975, on l'appelait plus communément "Centre hospitalier Orléans".

Le changement de nom, maintenant officiel, s'inscrit dans une série de modifications qui démontrent les nouvelles orientations et vocation de l'établissement, tout en répondant à l'esprit de la récente législation en matière de santé et de services sociaux du Québec.

Rappelons que l'hôpital psychiatrique St-Jean-de-Dieu, à Montréal est devenu, cette année, le Centre hospitalier Louis-Hypolite Lafontaine.

gés, de centre d'accueil (réadaptation) et de centre d'accueil (hébergement)".

C'est dans une volonté d'intégrer cet établissement, à l'ensemble du réseau des établissements de santé et de services sociaux et de protéger les handicapés sociaux, les handicapés mentaux, les handicapés institutionnels, les déficients et les arriérés contre l'identification et-ou les préjugés de la société vis-à-vis de la maladie mentale, que le changement de nom s'est avéré une priorité. "Nos professionnels de la santé, a déclaré M. Léo-Paul Beausoleil, directeur général de l'hôpital, sont de plus en plus respectueux du droit au traitement et du refus au traitement lorsqu'un malade est en mesure de porter un jugement de valeur; ils le sont aussi quant à la gestion des biens des bénéficiaires.

Parallèlement, nous avons favorisé et pris certaines mesures visant à permettre une mixité des malades plus normale; à permettre au malade plus de liberté individuelle quant à son travail, quant à ses loisirs, à ses sorties et même à sa libération définitive".

FINI LES VOLS

Appareil électronique, se branche comme une radio. A partir de \$495. Protège Commerce ou Résidence. DEMONSTRATION GRATUITE 626-5441

A VENDRE OU A LOUER

Machines comptables MCR-31 32 et 33. Programmation incluse. Aubonne! 656-9332 651-7191

MONNAIE OLYMPIQUE

EN VENTE séries I à VII \$100 en or 22 et 14 carats

Achetons monnaie argent 1966 et avant. 1967 - 1968 Achetons timbres canadiens.

COMPTOIR MONNAIE ET TIMBRES Tél.: 653-8213

NOUVEAU DENTISTE A STE-FOY

Le Docteur Denis Robert, d.m.d. annonce son association à la: CLINIQUE DENTAIRE DU PLATEAU au 872, Route de l'Eglise, Ste-Foy rendez-vous: mardi et mercredi soir de 19h.00 à 22h.00 TELEPHONER LE JOUR A: 656-6018

DENTUROLOGISTE

Paul Bernard, 845 ouest, boul. St-Cyrille, Québec, Qué. 687-3016 Montage de précision. Service de 2 heures pour réparation. Dentiers

à louer

ANGLE BOUL. STE-ANNE ET CANARDIERE

16,287 p.c. plus sous-sol. Bâtisse impeccable, climatisée, ascenseur commercial, stationnement 50 voitures et plus. Idéal pour commerce ou bureaux. Divisible si nécessaire.

Jacques Lapoutre 651-3791 (rés.) Guy Paré 653-0771 (rés.) 683-2103 (bur.)

MORIN & ASSOCIES COURTIERS INC.

Le début des Jeux olympiques

Un peu moins de dix ans après l'Exposition internationale de 1967, qui par-delà les différends et les diversités avait donné lieu à une remarquable manifestation de solidarité humaine, l'ouverture, aujourd'hui, des Jeux olympiques à Montréal, marque à une autre échelle semblable rendez-vous des nations. Le pari de la préparation des Jeux, de l'admission des athlètes représentant les nations, a été lourd à relever, des difficultés internes et externes n'ont cessé de surgir à tout moment de la préparation de ces Olympiades. On est arrivé enfin à bon port.

L'événement inauguré aujourd'hui à Montréal est moderne dans ses manifestations matérielles et techniques, mais ancien dans ses racines qui plongent au plus profond de la nature humaine. La compétition sportive est de toutes les époques. Elle met en application des caractéristiques élémentaires de la nature humaine: fierté à développer la force et la souplesse du corps, application de la volonté à surmonter des obstacles, dérivatifs à l'instinct d'agressivité qui accompagne l'homme comme son ombre depuis sa naissance.

Comme plusieurs autres institutions modernes, telle la démocratie, les Jeux olympiques nous sont venus de la Grèce antique, où ils ont pris naissance au 8e siècle avant Jésus-Christ, à Olympie. En ce haut lieu de civilisation, les Cités grecques, auxquelles se limitait la souveraineté étatique, représentaient alors comme un microcosme ce monde à venir de nations dont les représentants entreprennent aujourd'hui les compétitions olympiques. A seize siècles de distance (les Jeux ayant été interrompus en 393), le Français Pierre de Coubertin les ressuscita en 1896, la première Olympiade moderne commençant, comme il se devait, à

Athènes. Depuis, avec l'ampleur prise, les Jeux n'ont cessé de provoquer des difficultés d'organisation croissantes.

Montréal, le Québec et le Canada, hôtes conjoints de cette XXIe Olympiade en savent un peu quelque chose. Le coût des Jeux, qui devaient être modestes, a été décuplé par l'inflation qui a frappé durement les pays industrialisés ces dernières années. Le gouvernement de la province a dû mettre en tutelle la direction montréalaise des Jeux et y substituer sa propre Régie des installations olympiques. Enfin, au strict plan du financement, qui a dépassé toutes les prévisions, des tractations laborieuses entre Montréal, Québec et Ottawa ont dû intervenir.

Au plan national, la partie la moins reluisante de l'organisation et de la tenue des Jeux a peut-être été l'exploitation, en certains cas éhontée, qu'en ont fait des groupes organisés, notamment syndicaux. On a profité du fait que les installations olympiques doivent obéir à des échéances bien déterminées pour exercer sans vergogne du chantage sur l'organisation. Cela vaut autant pour les ouvriers de la construction dont les grèves ont failli tout jeter par terre, les installations menaçant de ne pas être terminées à temps, que pour les revistes de Téléglobe qui, à la dernière minute, projettent de bloquer la reproduction télévisée des Jeux en Europe dans le but de se négocier des augmentations de salaires. Que dire aussi de la grève des pilotes et des contrôleurs aériens, qui ont exercé le chantage que l'on sait sur Ottawa, et enfin, la grève à la Régie des alcools qui survient en plein Jeux internationaux.

Peu d'organismes collectifs dans les autres pays ont manifesté autant de cynisme, aussi peu d'esprit civique pour des fins étroitement

limitées en regard de l'organisation des Jeux olympiques, où l'honneur du pays hôte est engagé. On peut discerner dans ce phénomène une illustration de l'abus de l'utilisation des libertés personnelles et collectives, la latitude accordée à de petits groupes organisés étant en mesure de paralyser certains rouages importants ou vitaux de toute une société. Voilà pour l'organisation nationale des Jeux.

Au plan international, ceux-ci restent marqués trop souvent par les nationalismes qui avaient la force que l'on sait à la naissance des Jeux modernes, à la toute fin du XIXe siècle, et qui continuent de sévir dans le monde. C'est pourtant l'un des objectifs de ces manifestations sportives que de répandre un esprit international, sans quoi le monde actuel est voué à sa perte, dans son incapacité à surmonter les étroites limites raciales, culturelles ou ethniques.

Il n'est pas nécessaire, toutefois, que cet internationalisme de bon aloi débouche sur le gigantisme. Depuis le début du siècle, les Jeux ont pris une ampleur croissante; elle menace de les faire éclater de l'intérieur si on ne réussit pas à les ramener à une juste mesure. Ici, l'internationalisme bien compris commande que ces compétitions internationales ne soient pas réservées, à cause des coûts exorbitants, aux seules grandes nations, aux États riches, mais qu'un peu partout dans le monde on soit en mesure d'accueillir l'internationale des compétiteurs sportifs.

Outre ces défis qui se présentent à l'olympisme, celui-ci dans un avenir immédiat devra préciser le statut d'amateurs, traités différemment dans les régimes des démocraties libérales et communistes. Dans le second cas, l'État prend en charge des athlètes dont la sécurité

matérielle s'apparente à celle des professionnels dans le premier cas. Le Comité olympique international devra aussi au plus tôt adopter une politique plus adéquate de reconnaissance officielle des athlètes des différentes nations. On se demande pourquoi il ne s'alignerait pas à cet égard sur les Nations unies. Les Jeux de Montréal ont profondément démontré la nécessité d'une telle politique olympique. Finalement, le compromis intervenu au sujet de Formose, qui lui permet d'utiliser son hymne national et le titre de Taiwan, sans s'identifier comme "République de Chine", paraît une solution réaliste à ce problème épineux.

Par la lettre et l'esprit, les Jeux olympiques reprennent l'un des grands moments de la civilisation jadis incarnée par la Grèce antique, qui a préfiguré, avec tout son génie, le monde d'aujourd'hui. Grâce aux moyens de transport modernes, aux techniques de diffusion instantanée, ce n'est plus une petite fraction du monde qui participe maintenant et assiste en spectateurs à ces Jeux olympiques, mais le monde entier (par la radio, la télévision).

Voilà qui est bien à l'image des organisations internationales de notre temps, qu'elles soient politiques, économiques, culturelles ou sportives. Les Jeux de Montréal en témoignent. Comme ils témoignent des aspects divers d'un monde dont l'unité fragile est toujours à recommencer. Manifestation populaire de cette vie internationale, encore largement en devenir, les Jeux qui s'ouvrent aujourd'hui à Montréal devraient être l'occasion de franchir une nouvelle étape dans cette direction. Ils méritent d'obtenir un franc succès, à la mesure de l'énergie déployée à tous les niveaux pour atteindre ce but.

Gilles BOYER

l'opinion des lecteurs

Les caléchiers ont des problèmes Il faudra surveiller ça de près

M. le rédacteur en chef,

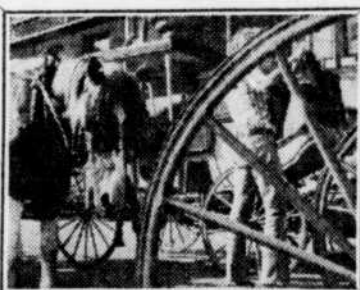
Je lisais récemment dans LE SOLEIL un article sur la qualité des renseignements dispensés par les cochers (le mot "caléchier" n'apparaissant ni dans le Larousse ni dans le petit Robert), cet article fut suivi peu après d'un autre qui traitait celui-ci, du mécontentement grandissant des cochers vis-à-vis de la hausse prochaine du tarif, de \$12.00 à \$14.00, dont ils ne bénéficieront pas du tout, leur salaire demeurant à \$5.00 du tour et celui des propriétaires grimpaient de \$7.00 à \$9.00. Cette hausse sera effective aux environs du 26 juillet.

Je crois que ces deux articles contiennent les éléments de réponse au problème soulevé depuis toujours à savoir la différence entre un tour intéressant et une course effrénée sur les plaines.

Pour un propriétaire, un bon cocher c'est un gars qui fait le plus grand nombre de tours par jour. Pour le touriste c'est une personne agréable, intéressante et renseignée. Deux visions opposées dans la réalité (sauf de rares exceptions).

La hausse va provoquer une chute des pourboires et occasionner la détérioration de la description des sites historiques, on pourrait fort bien revenir aux anciens "tours de buggy".

Un cocher



Monsieur le Rédacteur,

J'aimerais attirer l'attention de la population du Québec sur le laisser-aller des autorités, sur la surveillance des calèches à Québec.

Le nombre de calèches, trouvez-moi une ville dans l'Amérique du Nord où il y a autant de ces voitures encombrantes. Depuis quelques années on leur a donné le plus beau site de Québec, nous sommes certains que l'autorité qui a accordé cette permission n'est jamais retournée voir le méfait de son geste.

D'abord vous ne pouvez plus vous asseoir près de cette écurie, la senteur est insupportable et le langage, mêlé de blasphèmes des cochers, sans parler de leurs guenilles et de leur saleté, le tout vous fait lever le cœur.

Les pauvres chevaux, personne à Québec me fera croire qu'il y a une Société protectrice des animaux, non il y en a une mais de nom seulement. Essayez de protéger un animal, vous verrez le propriétaire de cette bête sortir ses influences politiques et le tout entrera dans l'ordre.

Monsieur le rédacteur, nous vous prions de nous aider à protéger notre beau site et d'être avec nous pour aimer cette noble bête qui s'est toujours fait martyriser sans avoir rien mérité.

P. Rouleau
Québec.



Les 5,000 maudits Français...

M. le Rédacteur en chef

Il est pénible et affligeant pour vos lecteurs que votre journaliste, Micheline Drouin, ait choisi l'occasion de la célébration de la fête nationale française pour répandre sa bile sur les 4 ou 5,000 Français de la région de Québec (Le Soleil du samedi 10 juillet 1976), sous un titre accrocheur qui par lui-même est déjà péjoratif: "Parle, parle, jase, jase..."

Votre journaliste aurait peut-être des dons de devin, pour sonder ainsi, avec une telle assurance, une telle certitude, l'âme et le cœur de ces 5,000 "maudits Français", qui, selon elle, parleraient en mal de nous, les Québécois. 5,000, pas un de moins: elle les a comptés ces gens que nous avons sans doute eu le tort d'accueillir sur nos rives, alors que notre groupe ethnique français diminue de façon alarmante.

Pensez donc, la jactance et la médisance, selon Micheline Drouin, est un trait bien français (de France) et seulement français. Comme s'il n'était pas notoire, ici même, que les Québécois sont eux aussi fort en "gueule", qu'ils souffrent de xénophobie, de complexes liés à leur hybridité et à la fatalité historique de leur destin national. Comme aussi, chez bon nombre d'entre eux, à la

résurgence périodique de sentiments francophobes. Préjugés tenaces, qui remontent aussi loin que le Traité de Paris (1763) et de l'impossibilité où se trouvait Louis XV de lever, parmi les 65,000 colons français, des troupes assez nombreuses pour lutter contre le poids écrasant des 2,400,000 habitants des treize colonies britanniques d'Amérique.

Il ne manque pas de Québécois qui ne se gênent aucunement de critiquer les Français, à propos, souvent, de tout et de rien: leur façon de vivre, de travailler, de s'amuser. Les Parisiens sont particulièrement détestés, parce que certains Québécois reçoivent, à Paris, le choc d'une civilisation à laquelle ils sont mal préparés, qui les dépasse et les traumatise. La vie s'y déroule à un rythme auquel ils ne sont pas habitués dans notre province. Il n'est pas jusqu'au parler français qui

agace nos oreilles sensibles, comme le souligne votre reporter.

Quant à votre autre journaliste, Jean Didier Fessou (Français celui-là) — je le lis parfois dans LE SOLEIL —, qui donne son opinion dans l'article en question, il imite la mouche du

coche: il bèle à l'unisson, pour faire bon poids... Un immigrant relativement de fraîche date croirait-il démentir en n'usant pas de flatterie auprès des Québécois?

André Ferland
Sainte-Foy.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.



La Presse acquiert une maison d'édition

"La Presse" a fait l'acquisition, mercredi, des parts détenues par la Société générale de financement du Québec dans le Centre éducatif et culturel. La nouvelle a été confirmée au SOLEIL par M. Roger Lemelin, président directeur général du quotidien montréalais.

Le prix de la transaction a été de \$1,472,000 et porte sur 50% des actions du CEC. En mars 1971, la SGF se portait acquéreur de ce bloc d'actions pour la somme de \$1.15 millions et devenait l'associé de Hachette International Canada Inc., filiale du géant français de l'édition Hachette.

A l'époque la SGF s'était portée acquéreur de ce bloc d'actions afin d'éviter qu'il passe aux mains d'un groupe américain, Mac Graw Hill, et afin de contenir les prétentions du groupe Hachette.

Rappelons que "La Presse" possède une maison d'édition: "Les Éditions La Presse". L'acquisition de 50% des intérêts du Centre éducatif et culturel ne change rien à la situation de la maison d'édition mais, comme l'a précisé M. Roger Lemelin, il est possible que dans l'avenir les rapports entre Hachette International Canada et "La Presse" prennent de l'expansion et entraînent des changements importants dans le domaine de l'édition. M. Paul Desmarais en personne a négocié pendant deux jours avec les représentants de la SGF cette transaction qui rapporte à la société d'État un profit de \$300,000.



Photo Jocelyn Delamarre

Hier encore, devant l'hôpital St-Sacrement, les techniciens en radiologie ont manifesté, protestant contre l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et la Fédération des affaires sociales. Ils avaient fait de même, la veille, devant les bureaux du ministère des Affaires sociales. En grève depuis le 30 juin, ces travailleurs réclament la parité de salaire avec les infirmières. Environ 250 techniciens ont quitté le travail et seulement trois hôpitaux de la région, le Christ-Roi, l'Enfant-Jésus et le Jeffery Hale, sont épargnés par la grève. Selon la présidente de l'Association des paramédicaux, les grévistes se proposent d'intensifier leurs moyens de pression au cours des prochains jours.

Reprise des négociations entre la FIQ et l'Etat

Au cours d'une brève rencontre à la résidence du premier ministre hier entre M. Robert Bourassa et M. Serge Brault, porte-parole de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, le premier ministre a fait part à la partie syndicale qu'il avait donné instructions à M. Richard Drouin, coordonnateur des négociations gouvernementales dans les secteurs public et parapublic, de relancer dès aujourd'hui des négociations intensives avec les infirmières en grève, dans le but d'en arriver à une entente négociée dans les prochains jours.

Le recours éventuel aux services d'un médiateur n'a pas été écarté.

Il est donc prévisible que des négociations reprendront dans les prochaines heures entre le comité de négociations de la FIQ et la partie patronale, le comité de négociations syndical attendant des nouvelles à cet effet des négociateurs patronaux.

Tout en se disant d'accord avec les dernières propositions gouvernementales à l'effet de confier à l'arbitrage deux éléments majeurs du conflit avec la FIQ, le Conseil du Patronat du Québec a dit déplorer les tergiversations du gouvernement et l'absence d'une action énergique de sa part dans ce dossier.

Le CPQ a également réclame du gouvernement des gestes concrets et rapides, propres à assurer le retour à la normale dans les hôpitaux québécois afin d'éviter que la population continue à se demander si chacun au Québec est libre de poser les gestes qu'il veut, quand et au moment où il le veut, au détriment de la santé et de la vie même de ses concitoyens.

Cette totale liberté semble être le cas actuellement, affirme la confédération patronale, et il y a alors lieu de se demander si nous avons besoin d'un gouvernement pour gouverner. Chaque groupe demeurera alors libre de faire son chantage et sa propre loi: celle de la jungle.

Rappelant également au gouvernement l'image que le Québec est susceptible de laisser aux milliers de visiteurs qui envahissent actuellement le Québec, le CPQ a fait appel à ses responsabilités afin que les intérêts personnels d'un groupe n'enlèvent toute signification aux articles premiers de la charte des Droits de la Personne, longtemps réclamée par les syndicats eux-mêmes, et qui vient tout juste d'être promulguée.

Le CPQ a rappelé que ces articles disent textuellement que "tout être humain a droit à la vie et que toute personne doit porter secours à celui dont la vie est en péril."

"C'est dans les heures qui viennent, a exprimé le CPQ que le gouvernement se doit d'agir s'il ne veut être en contradiction avec sa propre charte des droits et des libertés."

Des ententes de principe dans la quasi-totalité du secteur public

Le ministre responsable de la négociation dans les secteurs public et parapublic, Oswald Parent, a annoncé que des ententes de principe au niveau des comités de négociation sont intervenues sur les clauses salariales avec les groupes des professionnels et du personnel de soutien des commissions scolaires et des CEPEP.

Les discussions se poursuivent avec les enseignants des

commissions scolaires et des CEPEP et tout laisse espérer que des accords pourront être conclus prochainement. En ce qui concerne la question de la tâche avec la Centrale de l'Enseignement du Québec et la Provincial Association of Protestant Teachers, le ministre espère pouvoir régler ce dernier dossier le plus tôt possible et, à cet effet, les négociations se poursuivront même au cours de la saison estivale.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 100-1-000021-76
No Surtout: Q-96739
Dans l'affaire de la faillite de:
BOULANGERIE DE COURVAL INC.
23, rue de l'Arène,
Amqui, Cte Matapédia

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

DEBITRICE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, 71, rue St-Pierre, Québec 2, Qué. le ou avant le 3 août 1976, à 2:30 heures de l'après-midi, pour l'achat des actifs suivants:

LOT	Description	Valeur approximative
LOT 1:	Fonds de commerce comprenant: balance d'ingrédients à pâtisserie	\$ 200
LOT 2:	Machinerie et équipement de boulangerie comprenant: table de travail, traneuse à lame, friteuse à beigne, pétrin, four, toles à pain, gâteaux et biscuits, etc.	6,000
LOT 3:	Camion Dodge 1973 (sujet à lien)	1,500
LOT 4:	Camion Dodge 1974 (sujet à lien)	2,600

Toute soumission devra être cachetée et, sur le recto de l'enveloppe (endroits) la mention suivante devra être inscrite: BOULANGERIE DE COURVAL INC. Une soumission globale peut être faite ou pour chaque lot séparément.

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est retenue. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts au syndic par le soumissionnaire si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION

Les actifs seront visibles jeudi le 22 juillet 1976 au 23, rue de l'Arène, Amqui, Cte Matapédia de 9:30 heures a.m. à 11:30 heures a.m.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues mardi le 3 août 1976, à 2:30 heures de l'après-midi au bureau du syndic soussigné.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie et les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leurs frais dans les cinq (5) jours sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

CONDITIONS DE PAIEMENT, COMPTANT sur acceptation de la soumission.

Le syndic ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Québec, ce 13 juillet 1976.

JACQUES MARQUIS
SYNDIC

Bureau de:
BELLANGER, GODEL & MARQUIS SYNDICS
71, rue St-Pierre, suite 308, Québec, G1K 4A4

EN VENTE A LA LIBRAIRIE
Les Editions Françaises
10, de la Fabrique, Québec
Qué. (G1R 3V7)
Tél.: 692-2442

"Si vous voyez un banquier suisse sauter d'une fenêtre, sautez derrière lui, il y a sûrement de l'argent à gagner".
VOLTAIRE

JEAN ZIEGLER
Une Suisse au-dessus de tout soupçon

SEUIL

BON DE COMMANDE
LES EDITIONS FRANÇAISES INC.
Librairie générale
10, côte de la Fabrique, Québec.
Nom
Adresse
☐ \$7.75, ci-joint chèque/mandat poste
☐ envoi C.O.D.

Pour faire leurs achats, des milliers de personnes consultent la publicité dans Le Soleil

Le Moulin de St-Laurent
Ile d'Orléans

Chaque soir à 18h.
DINER AVEC CONCERT
Musique tzigane roumaine et hongroise

Solistes:
LAJOS MOLNAR, violon
GHEORGHE RADU, pianiste
IONEL DRAGHICI, cymbalum
JOHAN VAN VEEN, contrebasse

Artiste invitée, la chanteuse roumaine
MICHAELA IONESCO
Réservations: 828-2688

Transports Canada
Marine

Demande de propositions Aménagement intérieur

Equipements pour les services voyageurs dans le corridor Québec-Windsor Pour le 21 juillet 1976, 15h., HAE

Transports Canada invite les personnes ou les firmes possédant de l'expérience dans l'aménagement intérieur du matériel de transport à participer au développement de plans d'aménagement intérieur des wagons qui seront utilisés dans le cadre du projet d'amélioration des services voyageurs dans le corridor Québec-Windsor.

Transports Canada a l'intention de choisir jusqu'à cinq (5) candidats à chacun desquels il sera remis une somme pouvant atteindre sept mille cinq cent dollars (\$7,500) afin de préparer les plans préliminaires de l'intérieur de ces trains. Les candidats choisis devront commencer les plans préliminaires d'aménagement intérieur de 5 wagons voyageurs le 26 juillet 1976 et les remettre le 13 août 1976. Transports Canada se servira de ces plans préliminaires pour choisir le candidat qui préparera les plans et devis en détail.

Pour être admissibles, les candidats devront faire parvenir une lettre d'inscription et y joindre, pour faciliter le choix des participants, une documentation attestant leur expérience dans ce genre de travaux, une courte description de l'expérience du personnel participant, et l'assurance, advenant qu'ils soient choisis, qu'ils peuvent élaborer dans les cinq (5) semaines suivant l'adjudication du contrat, les travaux de conception et les devis de préparation en détail.

Transports Canada deviendra propriétaire de tout travail rémunéré. On pourra obtenir des renseignements supplémentaires en téléphonant à 613-996-6799.

La lettre d'inscription, et les documents qui l'accompagnent devront parvenir au plus tard le 21 juillet 1976 à 15h., HAE, à l'adresse suivante:

Le Chef de la Division des contrats de service et de construction
Direction de la gestion du matériel
Edifice Transports Canada
13e étage, zone "C"
Ottawa, Ontario K1A 0N5

Transports Canada ne s'engage à choisir ni l'un quelconque ni l'ensemble des candidats.

PERRONS & TERRASSES EXTERIEURS EN CERAMIQUE

LAVABOS BAIGNOIRES POUR ENCASTRER, etc.

800 MODELES DE CERAMIQUE
CERAMIQUE DECOR
4220 ouest, 3e Av., Charlesbourg (av. du Collège)
Importateur distributeur
627-0122

LES FOYERS Dragon inc.

East Broughton - (418) 427-2543
Québec - 656-1505

FOYER DE PARTERRE EN BRIQUE DEMONTABLE

Four - Fumeur - B.B.Q. - "Charcoal" et bois

★ Aussi: 100 modèles de foyers intérieurs
★ Installation 3 à 4 heures
★ Estimation sans frais

LES FOYERS DRAGON INC.

NOM
ADRESSE
Tél.:

AVIS AU PUBLIC
CHAMP DE TIR DU CAMP DE VALCARTIER

Des exercices de tir auront lieu jour et nuit jusqu'à nouvel ordre, aux champs de tir du camp de Valcartier.

La zone de danger est délimitée comme suit:

la frontière est du secteur est une ligne tirée parallèlement à la route 371 (Loretteville - St-Gabriel de Valcartier) du côté ouest de ladite route; cette ligne débute à l'endroit où le ruisseau Grand Désert intercepte la route 371 se rendant jusqu'au Lac Féré, depuis ce point direction nord-ouest jusqu'à la frontière ouest du Monastère Saint-Sacrement, puis direction nord-ouest jusqu'à la pointe extrême ouest du Lac Tartarie. La frontière nord-ouest de la zone est délimitée par une ligne droite tirée entre le Lac Tartarie et le Lac de Claire. La frontière ouest est délimitée par une ligne tirée depuis le Lac de Claire et un point intermédiaire situé au Lac à la Pelle, depuis ce point direction sud-est à une distance de trois milles jusqu'à la barrière de l'Ouest site sur la route Lac St-Joseph - Base Valcartier, depuis cette barrière tirée une ligne direction est jusqu'au Lac du Père. La frontière sud de cette zone est délimitée par la route qui relie les quartiers résidentiels de la Base Valcartier au village de St-Gabriel de Valcartier et qui est connue sous le nom de Bernatchez.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET AUTRES EXPLOSIFS EGARES

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer.

Personne ne peut pénétrer dans la zone sans autorisation, et l'accès en est interdit.

PAR ORDRE
Charles R. Nixon
Sous-Ministre
Ministère de la Défense Nationale

tarifs d'abonnements

ABONNEMENTS PAYS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi ou samedi: Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$13.75	\$27.50	\$55.00
PAR LA POSTE, lundi ou samedi: Province de Québec	\$13.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$33.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233

REDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSEES
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS
PUBLICITÉ GÉNÉRALE

647-3311
647-3266
647-3433
647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS
CREDITS ET RECOURS
PERSONNEL
PROMOTION

647-3241
647-3236
647-3219
647-3342

Formose claque la porte

MONTREAL — Après une dizaine de jours de tergiversations, Taiwan a finalement claqué les portes hier et décidé de ne pas participer aux Jeux de Montréal pendant que le gouvernement canadien et le Comité international olympique s'accusent mutuellement en termes diplomatiques de ne pas dire toute la vérité sur cette affaire.

Quant aux 17 pays africains qui menaçaient hier de ne pas se présenter aux Jeux de Montréal si le CIO n'accepte pas d'exclure la Nouvelle-Zélande de la XXIIe Olympiade, ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir catégorique de l'organisme international.

La confusion la plus totale régnait d'ailleurs encore, hier soir, quant au nombre de pays africains qui boycotteraient la cérémonie d'ouverture des Jeux et quatre pays seulement avaient officiellement annoncé leur retrait, soit la Tanzanie, la Somalie, l'Ile Maurice et le Nigeria. Il faudra cependant attendre la fin de la semaine de la cérémonie d'ouverture, cet après-midi, pour vérifier si ces déflections seront effectives.

Tandis que l'Ouganda se retirait officiellement des Jeux de Montréal, hier soir, à la suite d'une réunion des dix-neuf pays africains, le secrétaire général du Conseil suprême des Sports en Afrique devait déclarer que tous les pays africains se retireraient des olympiades.

M. Jean-Claude Ganga précisait que les délégations africaines étaient en rapport avec leurs pays respectifs au sujet de cette décision.

Pour sa part, le président du CIO, Lord Killanin a déploré vivement la décision de Taiwan de refuser le compromis mis au point par Ottawa et le CIO, jeudi. Déplorant à nouveau le fouillis politique qui entoure les présents jeux, Lord Killanin s'est dit

d'autant plus attristé de la tournure des événements que les négociations des derniers jours visaient justement à assurer la présence du plus grand nombre possible d'athlètes.

Estocades et dérobades

En annonçant hier matin que le CIO avait accepté de changer ses règlements pour permettre la participation des athlètes de Taiwan pour satisfaire aux exigences du gouvernement canadien, la directrice générale du CIO, Mme Monique Berlioux, y allait d'une attaque à fond de train contre l'attitude canadienne.

La résolution adoptée par le CIO accuse le gouvernement canadien d'avoir manqué à ses engagements à l'égard du mouvement olympique et d'avoir placé le CIO au pied du mur en annonçant que tardivement ses véritables couleurs sur l'affaire de Taiwan.

En après-midi, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan McEachen, donnait à Montréal une conférence de presse au cours de laquelle il soutenait que le CIO avait été avisé dès avril 1975 que la participation de Taiwan entraînerait des problèmes.

Quant aux accusations d'ingérence politique, le ministre canadien a rétorqué: "Le Canada n'a rien inventé dans cette politisation des Jeux. Tant que les Jeux utiliseront des symboles politiques (drapeau et hymnes nationaux), à soutenir M. McEachen, le CIO pourra difficilement prétendre que les Jeux ne sont pas politiques".

M. McEachen a en outre soutenu que le Canada avait refusé, en décembre 1975, l'entrée au pays des boxeurs de la République de Chine (Taiwan). Ces athlètes devaient participer aux compétitions internationales de Montréal (CIM) sous la bannière de la République de Chine. "Le CIO ne peut

prétendre qu'il ne s'agissait pas là d'une lumière rouge indiquant que la participation de la République de Chine aux Jeux de Montréal posait un problème sérieux", a conclu le ministre.

Défendant à nouveau la politique canadienne, le ministre a soutenu que l'on n'avait fait qu'appliquer la politique du gouvernement à l'égard de la Chine.

Quant aux pressions qu'auraient exercées les États-Unis sur la décision canadienne, M. McEachen soutient qu'en aucun moment une note de protestation officielle des USA, pas plus que d'autres pays d'ailleurs, à l'exception de la Chine populaire, n'avait été adressée aux Affaires étrangères.

En soirée hier, le président du CIO contredisait formellement les propos du ministre relativement au moment où le Canada aurait avisé le CIO de la participation de la République de Chine aux Jeux de Montréal.

"En avril 1975, lorsque nous avons rencontré le porte-parole du gouvernement canadien, on nous avait dit que le gouverneur-général Jules Léger ouvrirait officiellement les Jeux de Montréal. La même journée, à Londres, on annonçait que la Reine Elizabeth inaugurerait les Jeux", s'est contenté de répliquer Lord Killanin.

La République populaire de Chine, s'est elle aussi mise de la partie, hier, en dénonçant le compromis proposé par le gouvernement canadien pour assurer la participation de Taiwan aux Jeux de Montréal. Le président de la plus grande organisation sportive en Chine a déclaré qu'il s'agissait d'une "pure machination des deux grandes puissances pour créer une situation de deux Chine ou d'une Chine et de Taiwan au sein du mouvement olympique".

Embuscade: un mort

SALISBURY (AFP) — Une jeune fille de race blanche a été tuée mardi soir et cinq autres personnes qui voyageaient avec elle ont été blessées par des guérilleros nationalistes, ont annoncé, hier, les forces de sécurité rhodésiennes.

Le groupe, précise-t-on de même source, est tombé dans une embuscade tendue par les combattants nationalistes dans la partie sud-est de la Rhodésie.

C'est dans la même zone que trois touristes sud-africains avaient été tués au mois de mai dernier par des guérilleros africains.

Une voisine vindicative

TOKYO (AP) — Une ménagère japonaise constatait depuis quelques jours que son bébé refusait le biberon. Elle nota aussi que le lait faisait des bulles.

Il en fut ainsi une dizaine de fois jusqu'au moment où la jeune mère décida de se cacher dans le couloir de l'immeuble. Elle vit alors une voisine qui pénétrait dans son appartement.

Interrogée par la police, la voisine a révélé qu'elle mettait du bétérger dans le biberon parce que la mère de l'enfant disait d'elle des choses désagréables.

La voisine vindicative a été arrêtée.

Pieds plats

TEL AVIV (Reuters) — Les "pieds plats" ne seront plus dorénavant exclus des unités combattantes de l'armée israélienne.

Les Israéliens souffrant de cette infirmité seront acceptés par les unités blindées et l'artillerie au terme d'un nouveau système de classification médicale qui est entré en vigueur, révélait hier l'hebdomadaire militaire Bamahe.

Jusqu'ici, ils servaient dans des unités non-combattantes.

Les 26 enfants disparus...

(Suite de la première page)

asséché, vide et camouflé à l'aide de branchages.

Les parents des enfants disparus, 19 filles et sept garçons, avaient organisé dès hier matin à l'aube une battue dans la région. Ces recherches n'avaient cependant rien donné comme résultat.

Quant aux policiers, ils avaient passé au crible une vaste région rurale de la Californie à la recherche des enfants et du chauffeur d'autobus. Ce dernier, M. Frank Edward Ray, âgé de 55 ans, est employé depuis 28 ans par l'établissement qui fréquentait les enfants, la "Dairyland Unified School". L'autobus avait déposé trois enfants avant de disparaître. C'est jeudi soir que les parents avaient donné l'alerte, inquiets de ne pas voir rentrer leurs enfants. En fin de soirée, jeudi, un avion de tourisme avait repéré l'autobus. Sur place, on remarqua les traces de pneus d'un autre véhicule.

Toutefois, aucune marque de violence sur les lieux, ce qui portait les policiers à croire que les ravisseurs avaient utilisé un stratagème pour attirer les enfants. La clé de contact de l'autobus avait aussi disparu. Le mystère s'était implanté car il n'y avait aucune apparence de motifs et aussi parce qu'aucune rançon n'avait été demandée.

Les parents avaient reçu l'invitation par les policiers de se tenir près du téléphone au cas où les ravisseurs feraient une demande.

Déjà suivis

Le directeur de l'école fréquentée par les enfants, M. Leroy Tatum, a indiqué que les conducteurs d'autobus avaient remarqué à plusieurs reprises l'année dernière que leurs véhicules étaient suivis par des voitures dans lesquelles des individus manipulaient des revolvers. Une enquête avait été ouverte à l'époque, qui n'avait donné aucun résultat.

Un avis de recherche a été lancé au sujet de trois fourgonnettes blanches qui pourraient être mêlées à l'affaire.

Le directeur du FBI, M. Clarence Kelley, a dépêché un nombre important d'agents dans le secteur. Il s'agit de fins limiers et de spécialistes du crime.

Le président Gerald Ford avait déclaré hier être "fort préoccupé" du sort des 26 écoliers. Le président américain a demandé à être personnellement tenu au courant des recherches entreprises par la police et le FBI.

Place aux Jeux de...

(Suite de la première page)

l'hymne O Canada et le départ des différentes délégations.

Les compétitions

Il n'y aura aucune épreuve sportive aujourd'hui. Ces dernières débuteront demain. Même si le programme d'athlétisme ne débute que vendredi prochain, il y aura un nombre chargé d'épreuves dans 15 disciplines sportives et ce, à compter de 8h30 du matin. Il y aura aussi des cérémonies à Kingston, en Ontario, où ont lieu les épreuves de yachting. Les disciplines où des médailles seront gagnées ou perdues demain sont le cyclisme, l'haltérophilie et la natation. Le Canada n'a aucun représentant en haltérophilie (classe poids mouche) et son équipe cycliste est faible. Par ailleurs, l'équipe féminine de natation pourrait fort bien se révéler dès les finales de natation suivant une demi-finale prévue pour 19h.

MINI-LOTO

Le numéro gagnant de la mini-loto est cette semaine: 33185.

Les numéros 33185 gagnent \$5,000.

Les numéros se terminant par 3185 gagnent \$500.

Les numéros se terminant par 185 gagnent \$100.

la météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques averses. Maximum 20. Aperçu pour demain: ciel variable et frais.

Chibougamau et Haute-Mauricie: plutôt nuageux avec quelques averses. Maximum 20. Aperçu pour demain: ciel variable et frais.

Outaouais, Montréal et Laurentides: dégagement partiel en matinée. Ennuageage suivi de quelques averses en

après-midi. Maximum 23. Aperçu pour demain: passages nuageux et frais.

Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est et Saguenay-Lac-Saint-Jean: plutôt nuageux avec quelques averses. Maximum 20 à 22. Aperçu pour demain: ciel variable et frais.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec averses et risque d'un orage. Maximum 20 à 22. Aperçu pour demain: plutôt nuageux et quelques averses.

températures

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes de l'Amérique du Nord durant les dernières 24 heures.

Ville	Min.	Max.
Vancouver	17	23
Victoria	10	24
Edmonton	8	29
Calgary	9	30
Winnipeg	9	24
Toronto	17	27
Ottawa	17	22
Montréal	16	25
Fredericton	10	28
Saint-Jean, N.B.	10	24
Moncton	12	25
Halifax	14	23
Charlottetown	12	21
Chicago	18	25
Detroit	20	27
New York	21	24
Washington	23	33
Miami	25	34
Los Angeles	19	24
San Francisco	13	21
Acapulco	26	33

La Barbade 24 30

Les Bermudes 25 29

La Havane 25 31

Montego Bay 23 32

Mexico 10 24

Monterrey 23 29

Nassau 23 32

San Juan 25 33

Trinidad 21 31

soleil

	Lever	Coucher	Durée
DIMANCHE	4.08	19.34	15.26

marée

	BASSE	HANTE
DIMANCHE	6h55	19h10
	11h55	02h25

LA MOITIÉ-PRIX

FAITES SON BONHEUR EN LUI OFFRANT UN PORTE-BONHEUR CAPTIVANT!

Offrez-lui un porte-bonheur qui charme et qui fascine sans pour autant grever votre budget. Soigneusement conçus, en argent sterling. Le bonheur à bon compte!

PRIX COUR. \$3 à \$13

MOITIÉ PRIX

150 650

PORTE-BONHEUR STERLING

LE LUNDI 19 JUILLET JOUR D'ÉCONOMIES chez

Kmart

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

donne toujours satisfaction!



INSECTICIDE pour LE JARDIN, LE FOYER

Indispensable pour l'été, format aérosol économique de 346 g.

Notre bas prix de tous les jours 2.47

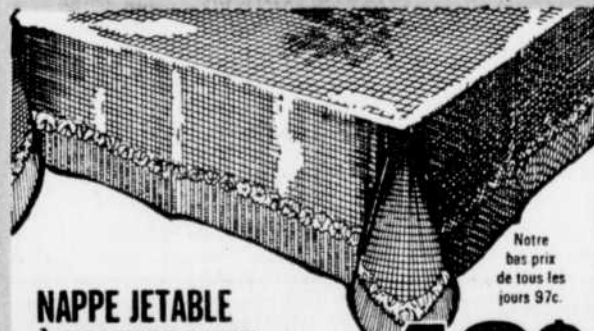
Prix spécial K mart

\$1.77

AMPOULES 60 et 100W

Format de 6 ampoules de longue durée.

97¢



NAPPE JETABLE À L'ALLURE LINGE

Nappe de papier gaufré, imitant le tissu. Env. 54 x 94 po.

Prix spécial K mart

48¢



SACHETS DE THÉ BLUE RIBBON

Paquet de 100

Vous donnera un tel souvenir... à tout coup!

.77

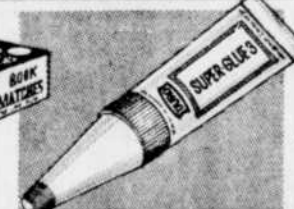


POCHETTES D'ALLUMETTES K mart

Boîte de 50 pochettes.

Notre bas prix de tous les jours 33¢

22¢



SUPER GLUE COLLE RÉSISTANTE

Pour coller rapidement, adhésion très forte.

1.37

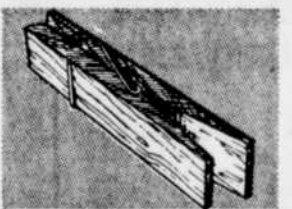


SERPENTINS pour MOUSTIQUES

Limite de 3 paquets par client

Notre bas prix courant K mart 97¢

.54



60 ÉPINGLES À LINGE EN BOIS DUR

60 épingles par sac. Limite de 4 par client.

Notre bas prix courant K mart 97¢

.72



DEUX PAIRES BAS AU GENOU

Bas au genou de nylon extensible, haut élastique gardant sa forme, points en nylon dénoués, beige ou épice, pointure universelle.

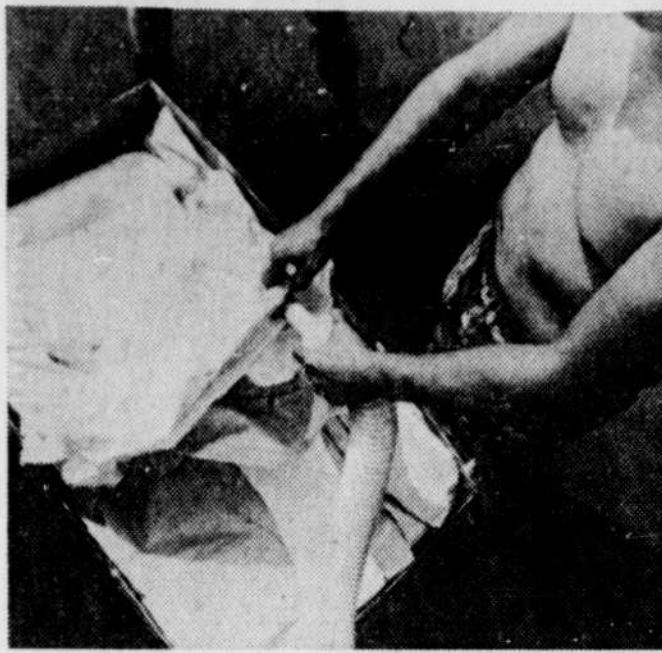
Notre bas prix de tous les jours 88¢

44¢

Prix spécial K mart

À VOTRE MAGASIN K mart C'EST SYMPATHIQUE!

l'habitat



Une piscine dans l'eau

Il y avait la piscine creusée et la piscine hors terre, mais voilà que s'ajoute la piscine nautique.

En effet, la firme américaine Floating Pools, de Pennsylvanie, vient de mettre sur le marché une piscine qui doit être installée dans l'eau. Elle permet donc de se baigner dans de l'eau pure même si elle se trouve dans de l'eau polluée.

Actuellement, la compagnie ne fabrique que des piscines rondes. Cependant, elle prévoit mettre des unités rectangulaires sur le marché vers la fin de l'été. Elle peut être de 25 ou 30 pieds de diamètre et avoir de cinq à sept pieds de profondeur.

Comme équipement, on a ajouté une passerelle en fibre de verre de cinq pieds par sept et un filtre sous-marin d'une capacité de 60 gallons à la minute.

La piscine est fabriquée d'un matériel qui se compose de polyester et de vinyle. Elle est gonflable, ce qui en facilite grandement le transport. On peut l'amener n'importe où et la gonfler à l'aide d'une pompe ordinaire, comme le retour d'un aspirateur, à titre d'exemple.

La compagnie assure que cette piscine peut se retrouver n'importe où, autant dans l'eau salée que dans un marais ou une rivière. La toile et le filtre ont été spécialement traités. Elle est conforme aux normes U.L. et C.S.A.

Des chasseurs de moustiques sont jugés inefficaces

TORONTO (PC) — Selon M. Sydney Handelman, ministre ontarien de la Consommation, certains appareils électroniques qui seraient censés chasser les moustiques se sont révélés inefficaces à la suite de tests.

Les fabricants de ces appareils de poche soutiennent que les sons émis par leurs produits repoussent les moustiques jusqu'à une distance de dix pieds.

M. Handelman a précisé dans un communiqué que selon des études effectuées à l'université de Toronto, les ondes sonores n'ont aucun effet sur les moustiques.

De son côté, l'Agence américaine de protection de l'environnement EPA a établi également que ces appareils n'offrent aucune protection contre les piqûres de moustiques.

omer michaud

les trucs du bricoleur

Fourmis dans les armoires

Voilà que vous découvrez des fourmis dans vos armoires. Quelle peste, pensez-vous. Pour vous en débarrasser, placez quelques bouquets de persil frais sur les tablettes ou étendez du gros sel.

Pots cassés

Les pots à fleurs en grès se brisent facilement. Quand un tel "malheur" vous arrive, et que les morceaux sont suffisamment gros, vous pouvez le réparer assez facilement. Remettez tout simplement les morceaux en place et entourez votre pot avec une bande de caoutchouc élastique que vous aurez au préalable coupée sur une vieille chambre à air. Si vous le désirez, peignez la bande de la même couleur que le pot ou recouvrez ce dernier avec un papier décoratif.

Décoration des pots à fleurs

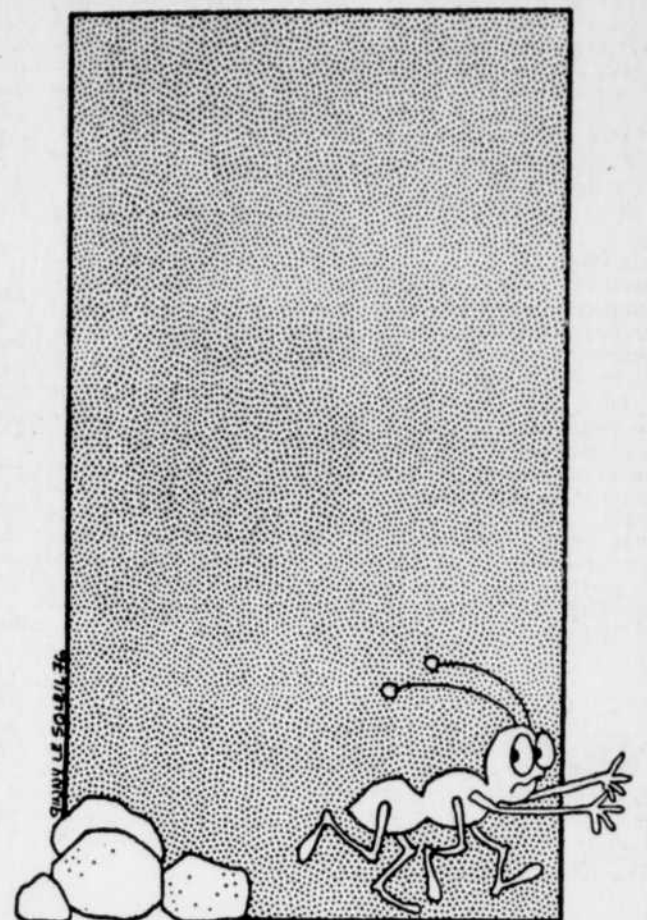
Les pots à fleurs en terre cuite peuvent être agréablement décorés. Tracez différents motifs avec de la craie ou un crayon tendre, sans appuyer, et décorez-les avec des teintes plates au pastel. Le grain particulier de la terre cuite donne au pastel un aspect pierreux qui s'harmonise bien avec les objets environnants.

Vitamines pour plantes

Vous aimez votre steak saignant? Avez-vous déjà pensé à faire partager ce goût à vos plantes de maison? Quand vous avez terminé votre repas, recueillez le sang qui est resté dans votre assiette et réduisez-le avec de l'eau. Arrosez vos plantes avec ce liquide et vous verrez comme elles l'apprécieront.

L'eau de pluie

On ne se sert plus de l'eau de pluie. C'est dommage! On devrait l'utiliser car elle est très bonne pour l'arrosage des plantes de maison. Elle vaut la peine d'être recueillie.



La publicité,
un outil
à
votre
disposition!

MAISON NEUVE A SAINTE-FOY

Profitez de l'occasion!

Nos prix sont fermes jusqu'au 15 août 1976.

INTERET de 11 1/2%

Condominium en rangée, 6 pièces sur 2 niveaux, foyer en brique, porte-patio ouvrant sur une terrasse, 1 1/2 salle de bains, vue sur les Laurentides.

Ouvert aux visiteurs samedi et dimanche

de 2 à 5h. p.m. au 3,294, rue de la Paix.

Tél.: 653-2118 — 658-6943

VOTRE FUTUR CHATEAU...

Est-il vraiment en bon état???

Ne signez rien! - Appelez-nous avant.

Nous sommes une firme d'experts indépendants en habitation. Nous vous préparons un rapport écrit de l'état technique complet de la propriété que vous projetez d'acheter. Rapport émis rapidement - coût modeste.

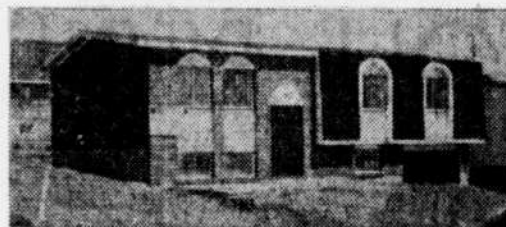
BELANGER, BELANGER, BERNATCHEZ & ASS. INC.

Attention: JEAN DE CAEN, ingénieur

2860 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy Québec G6H 4T5; rés.: 653-9254

estimation-expertises-arbitrage de litiges de construction.

VILLENEUVE



Maisons à visiter tous les jours de 1h.30 à 4h.30 p.m.
Le soir du lundi au jeudi inclus de 7h. à 9h.

Pour s'y rendre:

BOUL. DES CHUTES

COTE D'AZUR

CHRISTIAN

MAISON

MODÈLE

BINGUETTE

Dépositaire des maisons

LATENDRESSE

Pour renseignements: 661-0027

LES CONSTRUCTIONS

JOSAPHAT INC.

Entrepreneur général

VOTRE MAISON

bien située dans

Ste-Brigitte de Laval

Construction préfabriquée

Terrain compris - Prix intéressants

Livraison même avant le 1er septembre

ENCOTRAN INC.

1220, av. Taché - Tél.: 647-2153

BEAUPORT

COIN SEIGNEURIALE ET NORDIQUE

DENICHEZ

LA MAISON

DE VOS REVES

A 1/2 mille seulement

du boulevard de la

Capitale et du futur

centre d'affaires de

Beauport. Styles: canadien, normand, moderne ou

futuriste. Maisons bâties sur plan ici même ou sur votre propre

terrain, par de véritables artisans. Que votre maison soit

modeste ou luxueuse, nous pouvons vous la construire.

Egalement, maisons approuvées par la Société Centrale

d'Hypothèques et de Logement.

RENDEZ-VOUS 663-7585

DROUIN & PARENT

Charlesbourg — 80e RUE —

1/2 MILE DU BOUL. DE LA CAPITALE

ET DE LA 80e RUE

Québec — BOUL. de la CAPITALE

Beauport

2%

ESCOMPTE SUR TOUT
ACHAT DE \$50
ET PLUS PAYÉ EN ARGENT
ET APPORTÉ

Nous faisons la livraison à l'extérieur également



grande
quantité
de
FENETRES
et
PORTES
extérieures

A
PRIX
D'AUBAINE

Exemple: CHASSIS
SUPER PANORAMIQUES
3' x 3'

\$39⁰⁰

Porte panoramique \$105 l'ensemble

Lots portes intérieures et extérieures
avec légères imperfections prix spéciaux

MODERN PLYWOOD LTD.

1255, Gourette - Val-Bélair - Tél.: 842-1911

Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

Construisez-vous à un PRIX TRES MODIQUE avec nos "KITS DE MAISONS"



STRUCOME

Nos kits de maisons sont économiques et vendus érigés par des spécialistes. C'est là que vous comprendrez pourquoi des gens ont pu se payer une maison selon leurs moyens, tout en économisant jusqu'à \$8,000.

Ouvert tous les jours et soirs de 9h. a.m. à 10h. p.m.

Le samedi de 9h. à 5h. Le dimanche de 10h. à 5h.

A noter que nous sommes ouverts durant les vacances de la construction.

FERNAND MORISSETTE INC.

4245, BOUL. HAMEL

ANCIENNE-LORETTE, QUE. TEL. 872-2874

4008, BOUL. DU JARDIN

ORSAINVILLE, QUE. TEL. 623-0721

BMR C'EST DU SERVICE DE PERSONNE A PERSONNE!

S.V.P. me faire parvenir votre catalogue C.O.D. à \$1

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

TEL.....

Mon projet de construction serait

pour le mois de.....

LES HABITATIONS LE PIQUE

INC.

présentent un
NOUVEAU PROJET
RESIDENTIEL
à Beauport

- Facile d'accès
- Grands terrains
- Léger comptant
- Subventions S.C.H.L.

BOUL. ROCLETTE

MAISON MODELE

827, boul. Rochette

Ouvert à 1h.

tous les jours.

667-5048

658-1506

BOUL. DE LA CAPITALE

LES MAISONS

LATENDRESSE

BERNIERES, QUE.

l'habitat

S.O.S. bricoleurs

Le bardeau de cède a l'avantage de recevoir une couche de teinture de préférence à une couche de peinture si on veut en préserver sa beauté. Autrement, comme c'est le cas pour plusieurs de nos lecteurs, au bout d'une vingtaine d'années on devra songer à recouvrir ce matériau d'un autre parement à moins de s'astreindre à une tâche ardue: le décapage de tout l'extérieur de la maison.

En effet, plusieurs propriétaires de maison nous ont expliqué avoir des soucis avec de la peinture qui s'écaille, sur le bardeau. Ils se demandaient que faire pour remédier à cette situation et si la solution n'était pas de tout simplement recouvrir le tout avec un autre parement.

Nous avons obtenu une réponse détaillée de la part d'un ancien constructeur de Sainte-Foy, M. Philippe Savard. Il nous a expliqué que

le bardeau aurait avantage à être peinturé au fusil, si on ne le teint pas. Ainsi, on s'assure d'étendre la peinture de façon uniforme, même dans les fentes, sans avoir à en mettre plus qu'il ne faut, ce qui se produit au pinceau d'où la cause de l'écaillage au fil des ans.

*e revêtement

Le masonite (color lock) ou l'aluminium? C'est la question que se posent ces propriétaires mal pris. Les deux matériaux ont des avantages à peu près identiques, de dire M. Savard.

Le masonite est cependant garanti pour 20 ans tandis que l'aluminium l'est à vie, (excepté sur le bord de la mer) pour la peinture. Par contre, le second est beaucoup plus sensible aux coups que le premier. Il faut aussi, dans le cas de l'aluminium, installer au préalable un isolant thermique.

Pour sa part, M. Savard opterait pour le masonite à cause de son installation facile. Il n'est même pas nécessaire de couper les joints car il se vend des joints à languettes à emboîtement spécialement fabriqués pour éviter cette tâche. Il conseille de les acheter en même temps que le revêtement.

Mais, que vous optiez pour le masonite ou pour l'aluminium, des principes de base demeurent essentiels: la pose d'un papier noir (en feutre asphalté) pour augmenter l'isolation; des tringles aux 12 pouces (de préférence en 2" x 3") et, surtout, bien partir au niveau, en commençant par le bas, sans se préoccuper du solage ou du mur qui paraîtront peut-être "de travers", en attendant la fin des travaux.

Papier d'asphalte

Un autre lecteur se demandait s'il devait enlever un revêtement en papier d'asphalte imitation de brique avant de poser un autre matériau comme parement à sa maison. A cette question, M. Savard répond non.

Selon lui, ce qui a déjà été posé mérite de demeurer. Il faut cependant installer là aussi un autre papier noir pour une meilleure isolation en cas d'humidité qui réussirait à traverser le nouveau revêtement. Il a expliqué que ce qui est important est de trouver des endroits solides, sous le parement en place, pour y clouer le tringle qui servira au nouveau revêtement.

Là aussi il faut débiter les travaux par le bas, bien au niveau, sans se préoccuper de la ligne du solage et des murs.

Pierre sèche

Le propriétaire d'une maison ancienne voulait refaire un solage en pierre

sèche. A ce sujet, M. Savard a souligné le fait qu'il est important, quand ce solage est appuyé directement sur le sol, de toujours chauffer la maison en hiver. Autrement, la gelée causera des problèmes régulièrement.

Voici la recette qu'il lui propose pour le mortier: mélanger une poche de chaux hydratée à une demi-poche de ciment et à une brochette de sable. On mélange d'abord parfaitement la chaux et le sable jusqu'à ce que le tout forme un matériau homogène. Ensuite, on ajoute le ciment.

Le sable ne doit pas contenir de terre. Pour savoir si votre sable est d'excellente qualité, vous en jetez une poignée dans une chaudière d'eau. Si l'eau devient brouillée c'est que votre sable contient trop de terre pour faire un bon mortier.

Vous déterminerez vous-même la quantité d'eau à utiliser pour le mortier. Rappelez-vous simplement qu'il doit être très bien humidifié, mais ne pas couler. Ce sera donc un mortier qui prendra très rapidement. Aussi, si vous ne prévoyez pas utiliser toute la quantité au cours de l'heure (ou des 2 heures) qui suivra, ajoutez de l'eau à seulement une partie du mélange à la fois.

Un autre avertissement de M. Savard: si vous fabriquez votre propre boîte à mortier, il ne doit pas y avoir de trous

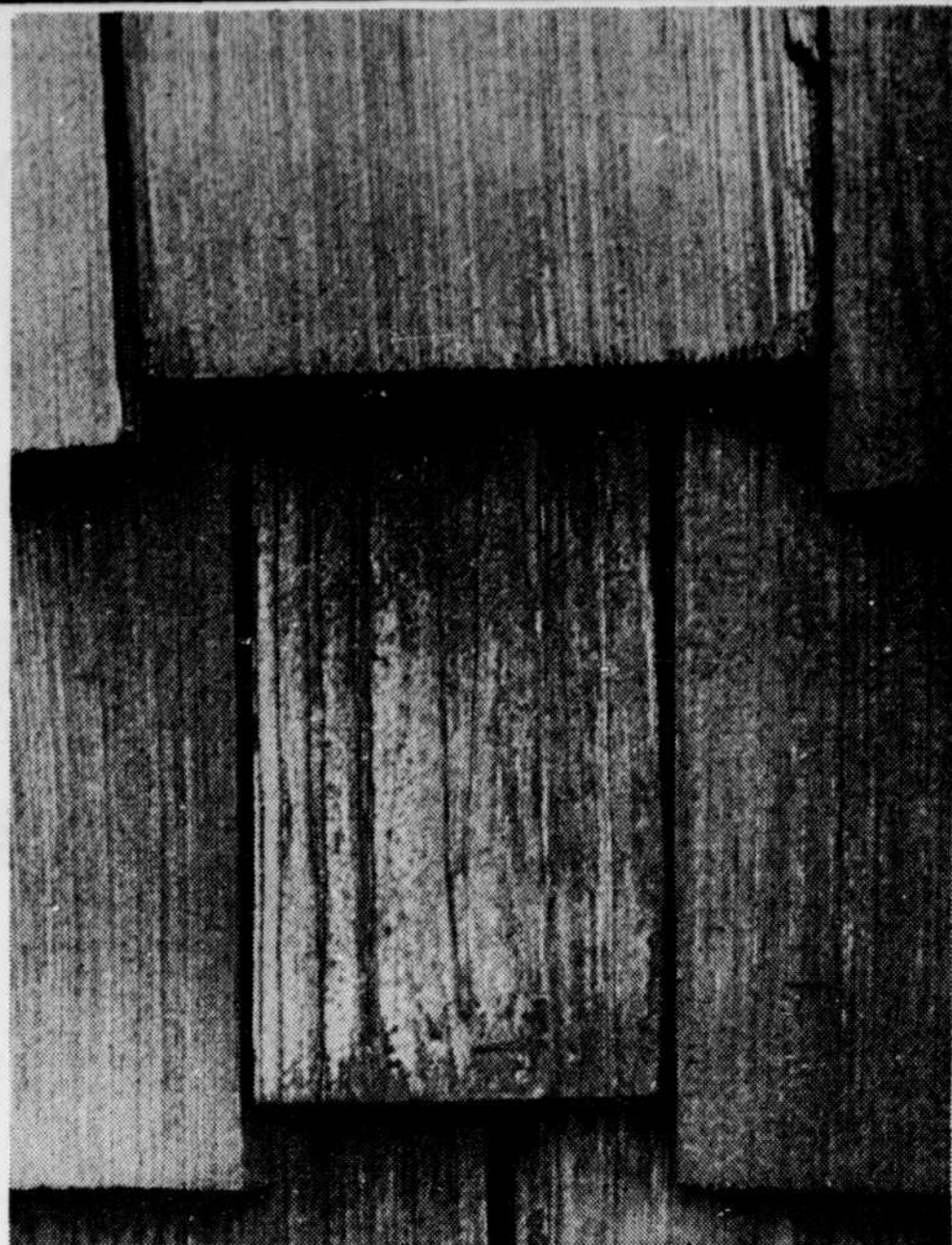
ou de fente car à ce moment c'est le liant qui s'échapperait du contenant.

On peut utiliser la pierre qui a servi à l'ancien mur si elle n'est pas détériorée (friable). Il est préférable auparavant de l'humidifier (sans ruissellement d'eau) pour retarder le durcissement du mortier, ce qui en augmentera la qualité.

Nous avons commencé à recevoir des réponses concernant les fenêtres froides en hiver. Nous en reparlerons donc la semaine prochaine et nous espérons que d'autres bricoleurs nous feront part, d'ici ce temps, des trucs qu'ils ont pu utiliser pour régler ce problème.

La chronique S.O.S. Bricoleurs est à la disposition de tous les bricoleurs qui ont un problème à surmonter. Il suffit alors de nous écrire à: S.O.S. Bricoleurs, LE SOLEIL, 390 est, rue Saint-Vallier, Québec. Faites-nous part de vos difficultés et nous demanderons aux autres bricoleurs de vous aider à les vaincre. Il est préférable de nous donner votre nom et votre numéro de téléphone au cas où nous aurions besoin de détails supplémentaires; l'anonymat sera préservé.

Celui qui possède la réponse n'a qu'à appeler au numéro suivant: 647-3443 et demander Vianney Duchesne.



La teinture, sur le bardeau, ne s'écaille pas, comme en fait foi cette photo. Avec le temps elle s'efface tout simplement, facilitant d'autant le travail quand vient le moment d'en redonner une autre couche.

Bourses pour des études en habitation

La Société centrale d'hypothèques et de logement a décerné des bourses d'études à 92 étudiants canadiens dont 21 du Québec et cinq de la région de Québec. Au total, \$965,000 ont ainsi été remis à des universitaires pour les aider à poursuivre des études relatives à l'habitation et aux disciplines connexes.

La plus grande partie de ces bourses d'études a été attribuée à des étudiants désireux de se perfectionner au niveau du doctorat et de la maîtrise dans des disciplines relatives aux aspects socio-économiques, physiques et administratifs de l'habitation. Chacun des boursiers recevra \$4,500 en plus des frais de scolarité, des frais de déplacement et d'une allocation pour chaque enfant, s'il y a lieu.

Les bénéficiaires ont été choisis parmi 303 postulants; le comité était composé de personnes représentant des organismes gouvernementaux, les universitaires et le monde des affaires. Parmi les gagnants, neuf auront l'occasion de poursuivre leurs études à l'extérieur du Canada.

Pour la région desservie par LE SOLEIL, les boursiers sont: Richard Boucher, de Sainte-Foy, Gilbert Martin, de Québec, Bernard Turgeon, de Charlesbourg, Michel Blais, de Deschambault et Léo Zrudlo, de Québec. Les quatre premiers sont étudiants à l'université Laval tandis que le dernier est inscrit à l'université d'Edimbourg.

PROPRIETAIRES
pour toutes
REPARATIONS et TRANSFORMATIONS
de commerces ou résidences
LES ENTREPRISES DROLET
Entrepreneur général 661-7578

- TUILES DE PARTEPPE
- SABLE POUR POSE
- MARCHES ANTIDÉRAPANTES
- CHAINES DE TROTTOIR
- PERRONS PRÉFABRIQUÉS

LES BÉTONS AL-CO INC.
644, RUE RACINE
LORETTEVILLE
842-9235

CHARGEX

OUVERT LE SOIR

VOS BONNES RAISONS DE NOUS ACHETER UNE MAISON:

Si vous vous qualifiez:

AIDE FEDERALE hypothèque de 8%

ristourne de \$62⁵⁰ par mois

AIDE ADDITIONNELLE DE LA COMPAGNIE:

\$45 par mois pendant 1 an

à tout acheteur d'une maison pendant la période du 19 juin au 31 juillet 1976

TERRAINS DISPONIBLES:

Val Bélaïr boisé, Beauport
St-Augustin et Neufchâtel

PAIEMENT POUR LA PREMIERE ANNEE:

\$185 par mois

capital, intérêt, taxes (approx.)

MAISON MODELE VAL BELAIR

RTE DE L'AEROPORT RTE DE L'EGLISE

ANCIENNE-LORETTE

EDIMBOURG

MAISON MODELE

BOUL. COURCELETTE VAL BELAIR

Nous nous occupons du financement

CONSTRUCTIONS DANIERE INC.

1448, Edimbourg, Val Bélaïr

1561 sud, Rte de l'Eglise, Val Bélaïr

842-9321 - 842-9791 - 843-6868 - 843-6869

QUEL EST L'ENDROIT IDÉAL OÙ RÉSIDER ?

↓

Cap Rouge

et plus précisément au Centre Résidentiel:

"Place Cap Rouge"

A 3/4 de mille de Ste-Foy, 2 très importants boulevards, très beau centre d'achats, tous les genres de maisons, 5 parcs... belle rivière.

CLIENTELE DE CHOIX

A vendre, seulement quelques maisons

1259, PROVENCHER

651-1368

La Sûreté du Québec de la Malbaie appréhende trois individus et met la main sur un butin de \$12,000

par Tom FRECHETTE

L'arrestation de deux individus d'abord et d'un troisième ensuite a permis à la Sûreté du Québec du poste de La Malbaie de retrouver nombre d'articles volés et particulièrement de découvrir un véritable arsenal d'armes à feu et de munitions. Ce butin représentait une valeur approximative de \$12,000.

Les trois détenus, Julien Rivier, 26 ans, du 54, rue Fraser, à La Malbaie, Fernand Côté, 27 ans, de Chicoutimi, et Jean-Guy Tremblay, 30 ans environ, d'Alma, ont

Il trouve la mort en tombant dans un fossé

Un employé du ministère des Transports, division des relèves topographiques, a trouvé la mort, hier, en tombant dans un fossé le long d'une route. Claude Laroche, 30 ans, du 41, Parc des Rouillottes, à Rivière-du-Loup, travaillait à Saint-Godard-de-Lejeune, dans le comté de Témiscouata, lorsqu'il a perdu pied pour tomber dans un fossé profond de six pieds. Il a ensuite dévalé une pente de cinq pieds. Dans sa chute, il s'est fracturé la colonne cervicale.

Accident de la route

Un citoyen de Plessisville, Gaétan Gagnon, 27 ans, est décédé, hier, à l'hôpital Général de Thetford, à la suite d'un accident de la route. La voiture qu'il occupait a dérapé, heurté un ponceau est capoté dans la municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf. La tragédie est survenue vers 21h30, jeudi, sur la route 267.

Autre victime

Gilles Lapointe, 24 ans, de Matane, est décédé, hier, à l'hôpital de Rimouski, des suites de blessures subies lors d'un accident survenu en début de semaine, à Grands-Détours. Le jeune Lapointe aurait perdu le contrôle de son automobile qui a donné contre un mur de pierre.

Ils raflent \$5,000 dans une caisse populaire

Deux individus masqués et armés d'une carabine à canon tronçonné ont fait main basse sur quelque \$5,000, hier, à la Caisse pop Saint-Rodrigue, sise au 4765, 1ère Avenue, à Charlesbourg.

La police estime que les auteurs du hold-up seraient les mêmes qui ont raflé un montant semblable, la veille, à la Caisse pop Saint-Jérôme-l'Auvergne, au centre commercial Bourg-Royal de Charlesbourg.

Leur description a été diffusée sur les ondes du réseau métropolitain et l'opération 100 de la Sûreté du Québec a été déclenchée, mais sans résultat positif.

Seule l'automobile ayant servi aux apaches — automobile volée hier matin à Sainte-Foy — a été retrouvée, à quelques rues du hold-up. Les policiers continuent leur enquête.

comparu jeudi au palais de justice de La Malbaie.

En effectuant leur patrouille mercredi, vers 12h30, des agents interceptèrent à Saint-Aimé-des-Lacs une voiture suspecte ayant à son bord

deux hommes d'apparence louche.

A la suite d'une fouille dans l'automobile et dans le coffre-arrière, les policiers décidèrent de continuer leur enquête et ils aboutirent à un

chalet situé non loin, où était remise de la marchandise apparemment volés dans les municipalités de Rivière-du-Moulin et d'Arvida, dans la région du Saguenay. Il y avait notamment des appareils sté-

réophoniques et des radios.

L'arsenal

En appréhendant l'individu dans le chalet, les agents aperçurent les armes à feu et les munitions qui avaient été

volées en fin de semaine dernière au magasin Gilbert Sports, à Rivière-Malbaie.

Le bilan du larcin, qui totalisait une évaluation de \$5,000 comportait une liste de

27 carabines, fusils et revolvers de plusieurs calibres, une dizaine de boîtes de balles et de plombs, une arbalète, deux télescopes pour carabines et autres articles.

Pour réussir ce coup de filet, la SQ de La Malbaie avait reçu l'assistance de la SQ de Saint-Ambroise et d'Alma et d'agents de l'escouade du crime contre la propriété de Québec.



de la nouvelle cigarette FILTRE SPECIAL de Matinée.

La nouvelle Filtre Spécial de Matinée est la première cigarette vraiment douce à vous proposer un parfait équilibre filtre/tabac. Son filtre ultra-efficace a ceci de particulier que, tout en faisant son excellent travail, il n'emprisonne pas la merveilleuse saveur du riche tabac Virginie de la Filtre Spécial de Matinée. □ Avec son filtre supérieur, la nouvelle cigarette Filtre Spécial de Matinée vous offre une saveur plus franche, une satisfaction plus complète. □ Les deux formats, King Size et 100 mm, vous offrent le même doux équilibre filtre/tabac.

en vente dans la région métropolitaine de Québec.

Savourez-la!

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette—King Size: "goudron" 10 mg, nicotine 0.7 mg. 100 mm: "goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.

Après un coup il voit des hommes en vert partout

par Guy DUBE

Un chômeur âgé de 52 ans, de Val-Bélair, a affirmé hier, devant le commissaire Cyril Delage, qu'un "commando venant de Valcartier", "des hommes habillés en vert", ont pris son appartement d'assaut, mardi dernier, et qu'il s'est défendu en tirant dans toutes les directions avec un fusil de calibre .12.

Roland Patry, du 1088 avenue Lamontagne, à Val-Bélair, comparaissait devant le commissaire Delage, relativement à un incendie d'origine suspecte qui a pris naissance dans son logement, la même journée.

Bien sûr, le témoin a admis avoir "pris un coup", avant ces événements, et il n'y a jamais eu de commando de Valcartier qui s'est présenté dans son appartement.

M. Patry, qui a déjà fait de l'armée, a été u par un psychiatre, cette semaine, et il devait comparaître en cour des sessions de la paix, aujourd'hui pour répondre d'une accusation de crime d'incendie. Il se peut, toutefois, qu'un examen psychiatrique plus approfondi soit ordonné par la cour, avant que le suspect n'enregistre quelque plaidoyer que ce soit.

Le feu au 1088 avenue Lamontagne aurait été allumé avec un accélérateur, possiblement de l'huile.

Les hommes habillés en vert, tels que décrits par M. Patry, ne sont nuls autres que des agents de la Sûreté du Québec, qui ont répondu à une plainte et qui ont réussi à désarmer le témoin, après que le feu ait éclaté.

Il y a 97 incendies forestiers en activité

Le service de l'information du ministère des Terres et Forêts rapportait, hier, 97 incendies forestiers en activité dans la Belle Province.

La région de la Côte-Nord dénombre à elle seule près de La moitié de ces feux de forêt, soit 44.

La situation se stabilise peu à peu, grâce notamment au travail de plus de 600 combattants de la Société de conservation de la Côte-Nord, appuyés de sept avions-citernes et de cinq hélicoptères.

L'indice de danger d'incendie forestier est extrême sur la Côte-Nord. Il varie de bas à modéré partout ailleurs au Québec, sauf dans le Sud où il est bas.

La circulation ferroviaire entre Québec et La Malbaie ne pourra pas être rétablie avant vendredi au plus tôt

par Guy DUBE

La situation va de mal en pis, dans Charlevoix. Huit cents autres pieds de rails ont foutu le camp, hier, par suite de nouveaux affaissements de terrains.

Les autorités des chemins

de fer nationaux du Canada dénombrent une bonne trentaine de nouveaux éboulis, sur la voie reliant Québec à La Malbaie.

La majorité des affaissements sont concentrés dans le secteur sis entre Petite-Rivière-Saint-François

et Sault-aux-Cochons, tout près de Baie-Saint-Paul.

C'est ce qu'a expliqué au SOLEIL, hier, un porte-parole de la Société des chemins de fer nationaux, précisant que la circulation ferroviaire entre Québec et La Malbaie ne pourra pas

être rétablie avant vendredi prochain.

"Des équipes d'hommes travaillent 24 heures sur 24 depuis lundi dernier et la voie est toujours dans un état lamentable. Les éléments semblent s'acharner sur cette ligne. Ça fait trois fois en

six mois que la voie s'effrite...", a expliqué le porte-parole du CN.

Hier, un nouvel éboulement a arraché 800 pieds de la voie ferrée. Certains affaissements vont jusqu'à sept pieds sous les rails.

Route consolidée

Par ailleurs, la circulation est revenue sensiblement à la normale sur la route 138, dans le comté de Charlevoix, où des pluies abondantes avaient considérablement endommagé la chaussée, au début de la semaine.

L'accotement a été consolidé à plusieurs endroits, notamment dans le secteur du pont de la région qui s'étend de Baie-Saint-Paul à Saint-Tite-des-Caps.

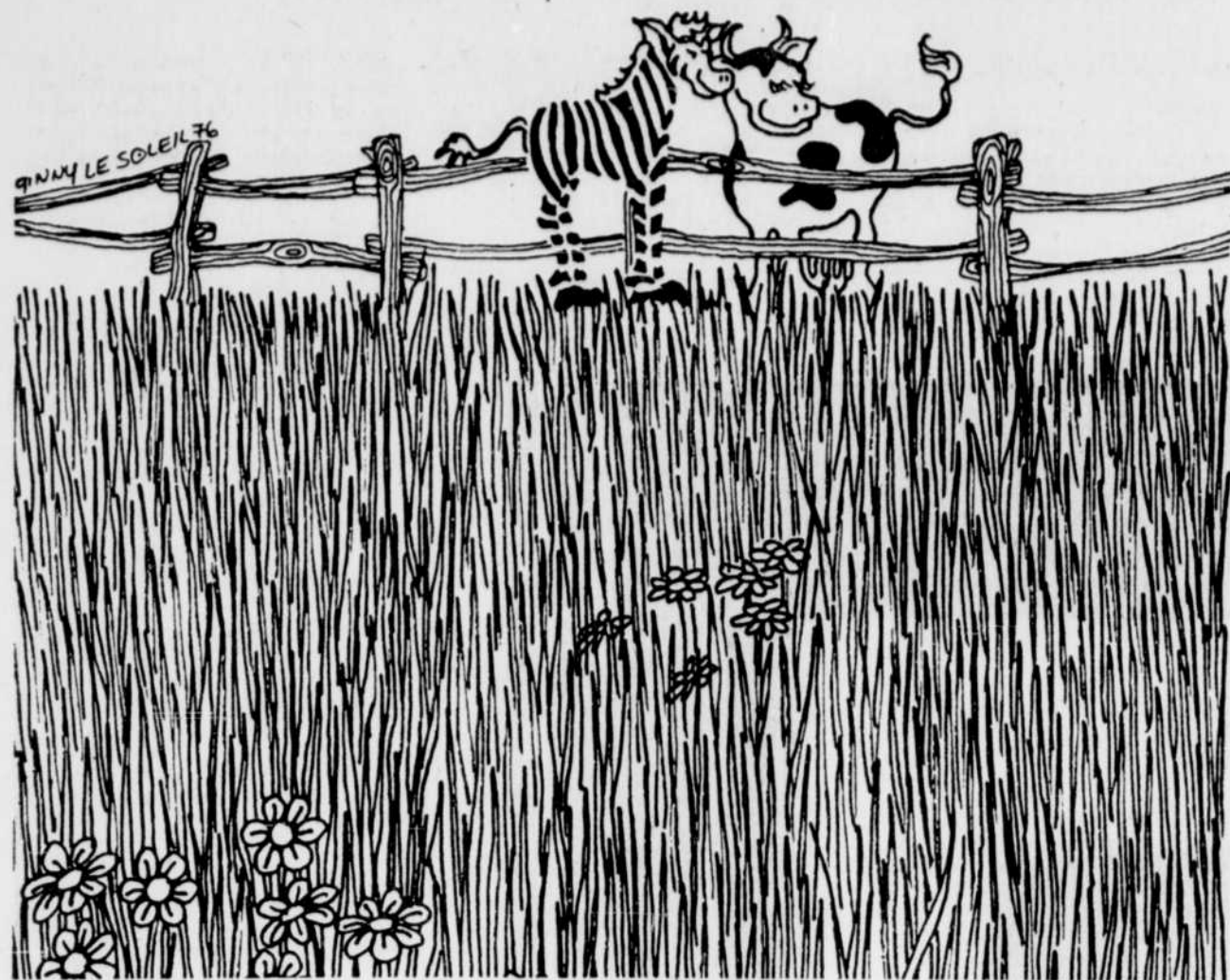
Le pont qui enjambe la rivière Le Bras, à l'entrée de

Baie-Saint-Paul, a été réouvert à la circulation.

Quant à la route 381, menant de Port-Alfred à Saint-Urbain, qui avait été fermée à la circulation lundi dernier, elle est maintenant réouverte.

les rubriques du samedi

l'énigme du professeur Jissé



l'énigme

L'ENIGME DES DECURIIONS

Au soir de la fameuse bataille qui opposa les légions de César à celles de Pompée, le décursion Cosinus affrontait son adversaire plus âgé, le décursion Calculus, chacun d'eux ayant encore huit hommes valides avec lui.

Pour la bataille décisive, les deux décursions décidèrent d'adopter la formation célèbre, connue

sous le nom de carré romain, chaque décursion se plaçant au centre de son carré de légionnaires.

Ils surent si bien allier la fougue de la jeunesse à l'expérience de l'âge dans leurs formations que, dans chaque carré, la moyenne d'âge était constante, quels que soient le rang, la colonne ou la diagonale.

Il se trouve de plus que dans chaque decurie, en y incluant le

decursion, la série des âges constituait une progression arithmétique et que le plus âgé avait deux fois l'âge du plus jeune.

Sachant qu'il fallait avoir au moins 18 ans pour entrer dans les légions romaines, et que l'on accédait à la retraite à l'âge de 70 ans, quels étaient les âges des deux décursions et de leurs hommes, et comment formèrent-ils leurs carrés?

Bonjour mes adorées et messieurs. Je vous ai dit la semaine dernière que nous rejoignons les gens de Sherbrooke pour la première fois par le truchement de La Tribune. Ce ne fut pas le cas, paraît-il, à cause d'une difficulté technique (n'ajustez pas votre journal). Mais on m'assure que cette semaine, ça y est. Je réitère donc mes salutations très spéciales aux Sherbrookoises, dans l'espoir qu'on aura maintenant réglé les difficultés techniques.

Il s'est encore trouvé des correspondants pour me dire que l'énigme de la semaine dernière était très facile. Je ne suis pas d'accord, et j'ai d'ailleurs une bonne nouvelle à vous apprendre, à ce sujet. Mon "boss" a finalement réussi à travailler sur cette énigme. Il a même travaillé sur celle des Foufounes à Florence, m'a-t-il dit, pendant neuf heures et 23 minutes, réparties sur trois jours. Il avait la tête grosse. J'ai même songé à lui décerner une Grosse-Tête, car il a daigné me remettre sa solution. Mais elle était fautive.

Mme Gertrude P. Gignac, de la rue Painchaud, dans la ville fondée par le barbu, a eu plus de veine, qui me dit:

Thomas le bagarreur
Est un fiefte menteur!
Edmond, le distingué
Ne dit que vérités...
Gérard le paisible
De prison est passible
Mais le vrai coupable
Ne s'est pas mis à table...
Je soupçonne Jissé
D'avoir influencé
Gérard... pauvre garçon,
Pour d'obscènes raisons...

Mme Jacqueline Guay, du 545 rue Principale, à Cacouna, a aussi découvert que c'est mon voisin Gérard Voyer qui a fait main basse sur le monokini de Florence. On a beau, dit-elle, être un citoyen paisible, être "artiste" de TV, chanteur de complaintes, et s'appeler Voyer, on peut aussi être "Voyeur".

Vous avez raison, madame, il s'agit bien du Gérard Voyer qui a été présenté à Réseau-Soleil au début de la semaine. Mais je doute qu'il revienne pour y chanter la complainte du "mono" à "Flo".

M. Clément Létourneau, de la rue Villars, à Sillery, m'a adressé un

nouveau monokini pour Florence, soit une magnifique feuille d'érable, qui est sans doute tombée dans son jardin. Mais avez-vous pensé à ce qui arrivera lorsque, Florence la portant, elle tombera dans le mien?

Puis-je vous dire que M. Pierre Voyer, du 156 rue Mortagne à Neufchâtel, m'a fait parvenir une photo de Florence retrouvant son petit chiffon? Autant vous le dire, c'est une photo cochonne. Il me propose d'échanger le négatif, contre une G.T.O. C'est fait. Je la lui accorde la Grosse-Tête de la semaine, d'abord parce qu'il a fait preuve d'une grande patience jusqu'ici, mais aussi parce que Florence insiste pour que je la lui accorde.

En passant, je devais remettre deux G.T.O. cette semaine, mais puisque nos lecteurs de Sherbrooke n'étaient pas là comme prévu, je mets cette générosité à la semaine prochaine.

Bon. Faut que je vous dise que le sale temps qui a détrempé les régions situées plus à l'Ouest nous a finalement rejoints. Nous qui avions été épargnés jusque-là, voilà que nous avons passé les trois derniers jours sous la flotte et dans la purée de pois. Autant dire que ce n'est pas un temps

idéal pour entrer le foin. Mais en attendant, Florence et moi avons beaucoup de travail à faire dans la tasserie.

Comme un malheur ne vient jamais seul, je dois ajouter que les comptoirs de la SAQ de Rimouski ont eux aussi fermé leurs portes ce matin. Vous voyez dans quel état je peux me trouver, avec plus de médicaments pour soigner mes ulcères. Je n'ai pas hâte de voir où cette maudite sobriété va me conduire. Je ne peux même plus m'installer les pieds sur la bavette du poêle et m'en glisser deux ou trois derrière la cravate à votre bonne santé. C'est peut-être à cela que faisait allusion mon oncle Eusèbe quand il parlait des années de vaches maigres. Tant pis, je vais essayer de survivre.

En attendant, parlez-moi des décursions romaines, à l'adresse habituelle, soit boîte postale 2142, rang 3 Ouest, Bic, comté de Rimouski. Tant qu'il ne prendra pas à mon Charlot de facteur l'envie d'appuyer les gars de la SAQ, je pourrai au moins lire votre prose. Ces choses étant dites, je vous tourlou- te bien bas et je vais tenter de tuer le temps en offrant quelques célébrations à Florence. Je constate d'ailleurs que mon zèbre essaie de faire des propositions analogues aux vaches de mon voisin.

la solution

SOLUTION A L'ENIGME DES FOUFOUNES A FLORENCE

Il est évident que Dionne n'a pas volé le monokini car s'il avait volé, les deux déclarations de Voyer et les deux déclarations de Beaulieu seraient vraies.

Or on sait qu'un seul des trois personnages a fait deux vraies déclarations. Beaulieu non plus ne peut avoir volé, car alors les premières déclarations de Voyer Beaulieu et Dionne seraient vraies tou-

tes les trois, ce qui est contraire à la donnée.

On peut donc conclure que c'est Gérard Voyer qui a volé le monokini de la callipyge Florence.

Et l'on peut vérifier que sa première déclaration est fautive, et sa deuxième est vraie. Quant aux déclarations de Thomas Beaulieu, elles sont fausses toutes les deux, et celles de Edmond Dionne sont vraies. Ce qui prouve que même les citoyens paisibles peuvent devenir des vipères lubriques lorsqu'ils sont mis en présence des charmes de Florence.

ANNONCE

Régime Naran: la recette pour maigrir chez soi.

Le régime Naran vous aidera à vous débarrasser de vos livres superflus de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et aussi, facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails; quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'étiquette. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de pamplemousse jusqu'à la pleine contenance. Deux cuillerées à soupe suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorberez toutefois le supplément vitaminique inclus et tenez-vous-en au régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car la plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et sveltesse. Cou, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des poudres superflues de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-nous la boîte vide: nous vous la rembourserons. Optez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursofflures disparaîtront et le regain de bien-être qui en naîtra. Vous retrouverez votre apparence de jeunesse, votre entrain et votre vivacité.

TAPIS - PRELARTS - TUILES

TAPISSERIE - CERAMIQUE
en bas du prix coûtant

TAPIS nylon commercial \$495

PRELART vinyl sans cirage \$295

TUILES DE VINYLE 12" x 12" la tuile 20

BALANCE DE ROULEAUX DE TAPIS ET PRELARTS réduction jusqu'à 70%

Estimation gratuite à domicile, avec échantillons.

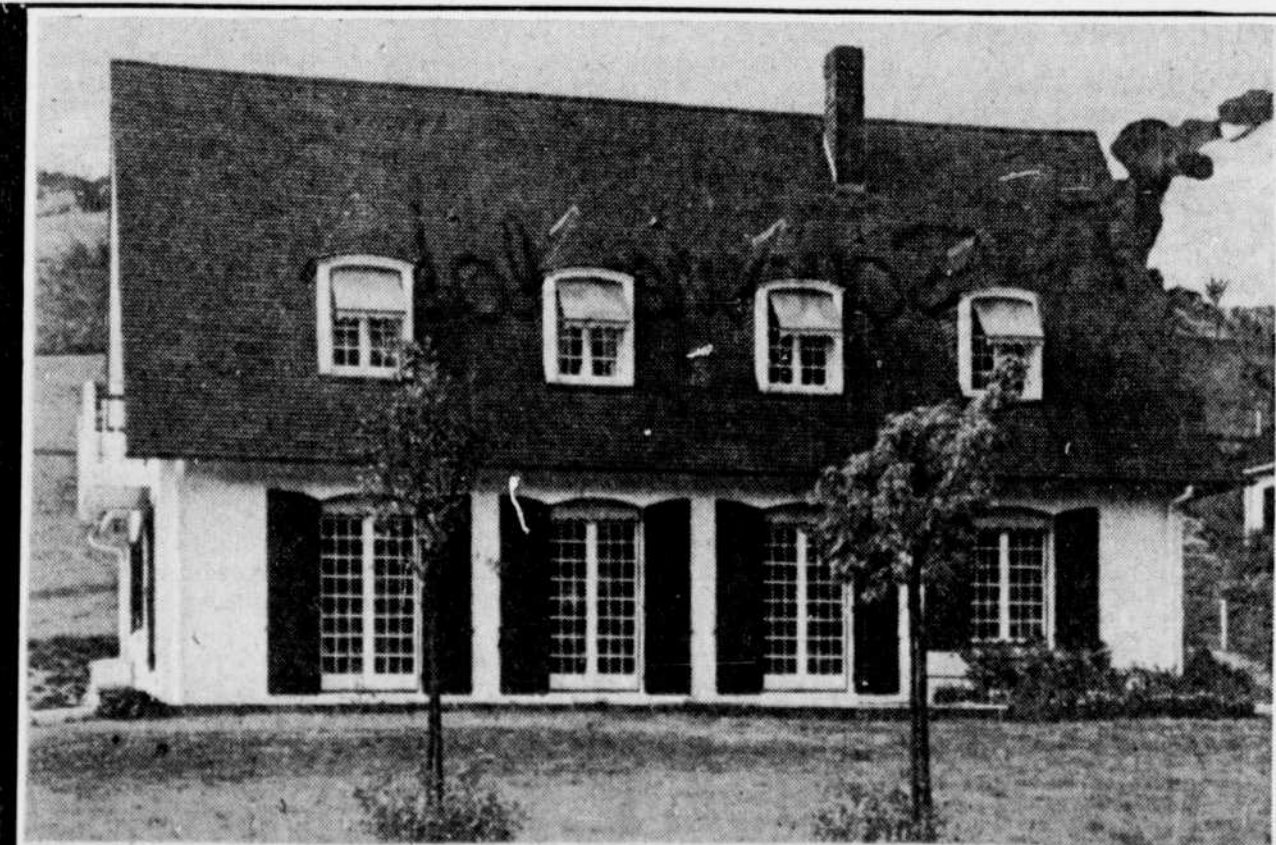
R. SIMARD COUVRE-PLANCHER ENR.

1825, rue Normand (coin boul. Lamontagne)

maison établie en 1940

628-1287 — 525-7717 (entrepôt)

Heures d'affaires: du lundi au mercredi, de 8h00 à 18h00; du jeudi au vendredi, de 8h00 à 21h00; samedi, de 8h00 à 18h00. Service de 24 heures - Travail garanti et exécuté par des experts.



OCCUPATION 1er SEPTEMBRE

Nombre très limité
MEILLEURS SITES DE

SILLERY et STE-FOY

PLANS VISIBLES de 2h à 5h p.m. au:

89, RUE MARIE-PARENT, Charlesbourg-Ouest
CE MODÈLE, REZ-DE-CHAUSSEE SEULEMENT PLUS FOYER DOUBLE
\$46,500, TERRAIN EXCLUS.

"Jardins Canadiens"

Charlesbourg-Ouest, Québec
CENTRE D'HABITATIONS EXCEPTIONNEL

Accès: Via 80e Rue ouest jusqu'à l'intersection de Bonaventure et de là vers l'ouest jusqu'à Marie-Parent.

J.-ADRIEN BOIVIN LTD.

1108, DE CALLIERES, QUEBEC, QUE. 628-6773 - 627-3664

aide financière

INONDATIONS 1976

POUR FAIRE UNE DEMANDE

AUX PROPRIÉTAIRES DE PETITES ENTREPRISES

- Être propriétaire d'une entreprise située dans l'une des municipalités désignées. Vous devez communiquer avec le secrétaire-trésorier de votre municipalité pour savoir si votre municipalité est désignée.
- Avoir subi des pertes par les inondations entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 1976.
- Rencontrer la définition de « petite entreprise ».

ÉTAPES À SUIVRE

- Se procurer le formulaire officiel de demande d'aide pour les petites entreprises à l'Hôtel de Ville ou au bureau du secrétaire-trésorier de votre municipalité.
- Remplir le plus tôt possible ce formulaire en y décrivant soigneusement les dégâts subis par une ou des inondations depuis le 1^{er} janvier 1976.
- Ne pas oublier les signatures obligatoires sur la première page du formulaire.
- Retourner cette formule immédiatement, au plus tard le 31 juillet 1976, à l'adresse suivante:
Bureau d'aide financière - inondations 76
Cabinet du Solliciteur Général
945, rue Turnbull
Québec
G1R 2X6

DÉFINITION

La Petite Entreprise est celle qui:

- n'emploie pas plus de 30 personnes à l'année.
- a un chiffre d'affaires annuel brut n'excédant pas \$1,000,000.00
- est la principale source de revenu du propriétaire.

IMPORTANT

Pour faire une demande d'aide financière, on doit absolument se procurer le formulaire officiel disponible au bureau de sa municipalité. Toute demande faite antérieurement, par lettre ou sur d'autres formulaires et adressée à l'un ou l'autre des ministères, ne sera pas considérée.

Le Bureau d'aide financière - inondations 76 fournit lui-même les évaluateurs. Le requérant n'a pas à payer pour faire évaluer ses pertes. Le Bureau se charge d'établir les dommages subis.

La rapidité à compléter le formulaire et le respect de la procédure permettront au Bureau d'aide financière de verser sans tarder les chèques aux bénéficiaires.

RENSEIGNEMENTS

À Québec:
Dans votre région:
Dans votre municipalité:

(418) 643-3594
Communication-Québec
Hôtel de Ville ou Bureau
du Secrétaire-Trésorier



Gouvernement du Québec
Solliciteur Général

les rubriques du samedi

dans le sens du poil par pierre mathieu

Prévoyez! En été, c'est plein de dangers!

Mes bien chers chiens,

L'été est une saison dangereuse non seulement pour vos âmes — rencontres trop libres — mais aussi pour vos corps. Satan, ses parasites et ses accidents, vous guettent à tout instant. Soyez vigilants et méditez ces pensées qu'un saint vétérinaire m'a données (pour mon chien).

Les coups de chaleur

Un animal peut "tomber dans les pommes" si vous le laissez attaché (ou enfermé dans une auto) sous un soleil ardent. C'est ce qu'on appelle communément un "coup de chaleur".

L'état anormal de l'animal se

discerne assez bien: il bave, sa respiration est excessivement rapide; il est presque immobile; l'hémorragie est possible.

Un traitement choc s'impose au plus vite: tirer l'animal dans l'eau froide. Enveloppez-le dans une couverture imbibée d'eau froide si vous le conduisez à une clinique. Là, on verra à ce qu'il retrouve sa température normale.

Les coupures

Les coussinets plantaires des chiens sont très vascularisés et se couparent facilement. Quand ça saigne, ça saigne!

Pour arrêter l'hémorragie, il

s'agit de faire un garrot, 3 à 4 pouces au-dessus de la blessure.

Après avoir désinfecté la plaie avec du peroxyde ou un antiseptique du genre, on applique un bandage ouaté sur la blessure, de façon à faciliter la coagulation du sang.

Il faudra des points de suture pour favoriser une guérison rapide.

Les accidents

C'est bien beau et bien mignon de voir un chien, en auto, qui se fait balloter les oreilles au vent, la tête sortie par la fenêtre.

Soyez seulement avertis qu'un jeune chien peut facilement "sa-

crer le camp" dehors lorsque l'auto s'immobilise (à un feu rouge par exemple). Il risque alors de se faire frapper.

Si le malheur vous frappe, c'est-à-dire si une auto frappe votre chien, l'important est de garder le blessé immobile, à la chaleur.

On recommande de ne rien donner à l'animal, ni eau, ni nourriture, ni aspirin. Conduisez-le chez un vétérinaire, dans une couverture ou sur une sorte de civière, c'est tout.

Les allergies

Ca c'est un "gros vendeur" durant l'été. Des plantes nouvelles (pour l'animal), des insectes, des

parasites au niveau du sol et de l'air, tout ça peut causer une allergie.

Dans certains cas (allergie primaire), l'animal devient enflé au niveau des yeux, de la bouche et de la gorge. Ça peut être un cas clinique.

Dans d'autres cas (allergies secondaires), ça passe tout seul, en laissant parfois la peau ou les muqueuses irritées. Ça se traite avec des produits astringents ou des bains médicamenteux.

(Si votre bête a eu une allergie une fois, il est important de se munir de médicaments pour la fois suivante, qui est plus dangereuse).

Les parasites

Les parasites externes (poux, puces, tiques), sont non seulement énervants pour l'animal, mais aussi pour les humains, qui risquent de les attraper...

Shampoings, vaporisateurs, colliers spéciaux peuvent être utilisés (modérément) pour éliminer les indésirables.

L'animal qui a des puces peut en avaler en se grattant ou en se léchant. Ça favorise alors l'apparition du taenia (ver solitaire).

Manger des excréments d'animaux n'est pas recommandé non plus ni par les diététiciens ni par les vétérinaires, à cause des parasites qui peuvent s'y trouver.



Tiré de Chiens d'utilité et de compagnie, Ed. Marguerat.

God save the breed

My dear! Certains pensent que moi, Bull-Dog anglais, je suis un chien féroce.

Je ne suis pas le Bull-Dog du XIII^{ème} siècle, jeté dans l'arène pour manger de la viande grouillante devant tout le monde!

Il y a maintenant un siècle que mes ancêtres ont cessé de se mettre du taureau (bull) sous la dent. Ces "grandes bouffes" (bullbaitings) ont d'ailleurs été interdites par la loi en 1875.

Mes confrères et moi-même sommes maintenant de parfaits gentlemen, ne mangeant que de la viande qui ne bouge pas, à moins d'être longuement provoqués, of course.

Evidemment, nous avons conservé une certaine "gueule" (nez aplati, bajoues pendantes, mâchoire inférieure proéminente) que les éleveurs avaient développée spécialement pour le combat. Nous respectons les traditions.

Un peu comme Churchill, nous sommes du genre trapu. Nous mesurons entre 33 et 41 cm (13-16 pouces), nous faisons un bon 25 kg (55 livres). Si nous manquons d'élégance, nous ne manquons pas de muscle.

Hélas, nos couleurs ne sont pas celles de l'Union Jack. Pour le moment, nous sommes reconnus dans le blanc, le bringué et le jaune.

Nous mangeons un peu malproprement paraît-il et nous bavons un peu, mais, no problems, c'est seulement lorsque nous essayons de parler français.

So, c'est sans prétention que je considère mes confrères et moi-même comme bons et affectueux, même si l'étiquette nous demande de contrôler nos émotions. On est aristocrate ou on ne l'est pas!

God save the breed!



l'orphelin de la semaine

Description: mâle, blond, 15 livres, apparence du Pékinois et du Corgi. Nom du premier parent adoptif: André Vachon, Neufchâtel.

La Sauvegarde des animaux

le courrier

Question: A quel âge peut-on commencer le dressage d'un chien?

J.G.C. Québec

Réponse: Si on parle du dressage à la propriété, on peut le commencer dès l'âge de 8 semaines.

Le dressage de ce qu'on appelle "l'obéissance de base" peut commencer vers l'âge de 6 mois, avec quelques variantes dépendant de la maturité du chien.

Le dressage des chiens de défense ne commence pas avant 15 mois. A noter que peu de chiens réussissent à passer les examens d'admission à des cours du genre.

Diane Crevier, éleveur Ile d'Orléans

Adressez tout courrier à Dans le sens du poil, Journal LE SOLEIL, 390 est, St-Vallier, Québec.

Benoît Tremblay
OPTICIEN
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
Réparation de montures.

D'ORDONNANCES
2784 CHEMIN STE-FOY
(FACE A LA CLINIQUE MEDICALE DE STE-FOY)
TEL: 653-4964

VENTE DE BILLETS POUR LA MAISON FAMILIALE KINSMEN 1976 avant l'Expo-Québec

- a) A votre tabagie préférée
- b) Chez tous les commerçants où on peut voir l'officine de la Maison Kinsmen 1976.
- c) Par la Poste

Au secrétariat du Club Kinsmen, 3360 rue Rochambault, Québec, G1X 2G4, avant le 20 août 1976. Chaque demande de billets doit être accompagnée d'un chèque ou d'un mandat poste.

Coût des billets \$2.00 pour un billet à une chance \$5.00 pour un billet à 3 chances

ATTENTION

Ceux qui désirent devenir dépositaires peuvent téléphoner ou écrire au Club Kinsmen de Québec, a/s M. Adrien Côté, 2516 de la Falaise, Québec, P.Q. G1T 1W3 Téléphone No. 681-7231

ACHETONS - VENDONS monnaies timbres

Maintenant en vente: Olympique Série 1-A-7, \$100 en or 22 K. Timbre métal Série 5

BOUTIQUE MONAIOIR
Centre d'achats Jadis
5555, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg
628-9101

Pour l'achat de MONNAIE OLYMPIQUE disponible aussi à la Librairie Garneau 47, rue Suade, Qué.

La publicité, le véhicule pour vos produits et services



Régie des mesures anti-inflationnistes DU QUÉBEC

NOUVELLE ADRESSE à compter du lundi, 19 juillet 1976

Édifice l'Unique
2050, Saint-Cyrille Ouest
Québec
G1V 2K8

NOUVEAU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

- Administration (Exécutif-Secrétariat-Affaires Juridiques-Direction générale Direction des services administratifs et budget) (418) 643-7969

- Direction du contrôle des prix et des marges bénéficiaires (418) 643-7952

- Direction du contrôle de la rémunération (secteur des Municipalités et des Caisses d'épargne et de crédit) (418) 643-3857

- Direction du contrôle de la rémunération (Secteur public, para-public, et péri-public) (418) 643-7865

- Direction des Communications (418) 643-7952

Offrez-leur des cours de couture, dont ils se serviront toujours.

Inscrivez-les au cours de couture Singer pour adolescents.

Vos enfants peuvent apprendre à coudre les vêtements qu'ils veulent porter. Les cours de couture Singer pour adolescents leur apprendront les techniques rudimentaires de la couture, ainsi que les toutes dernières nouveautés en ce domaine. Pour seulement \$19.95, vos enfants recevront 18 heures de cours sous les soins d'experts et créeront un vêtement en classe.

L'inscription au cours de couture permet à vos enfants de participer au Concours de couture Singer.

Pour plus de renseignements au sujet de cette inscription, adressez-vous au Centre de couture Singer le plus près de chez vous.

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT!

Ecole de couture Singer
7 est, rue St-Vallier.
522-8986

Mail St-Roch
522-8128

SINGER

Place Laurier
651-4021

Place Fleur de Lys
529-5291

POUR ALLER AUX Jeux EN UN TEMPS RECORD!

Tous les renseignements dans notre numéro du 17 juillet. Voir pages A-13 et A-14

les propos philatéliques par raymond dubé

les rubriques du samedi

Les Britanniques expriment leur culte pour la rose

S'il est vrai, comme le dit la chanson, que l'important c'est la rose, les Postes de Grande-Bretagne sont sans aucun doute celles qui ont le mieux compris le message en cette Année internationale de la rose. Il n'y a rien qui puisse étonner lorsqu'on connaît la vogue dont elle jouit auprès des Britanniques qui la cultivent si amoureuxment. C'est donc par l'émission de quatre timbres ravissants, le mot n'a rien d'exagéré, que les Postes britanniques ont, le 30 juin dernier, voulu exprimer le culte de leur pays pour la rose.

Les quatre timbres offrent de plus cette particularité d'être l'oeuvre de Kristin Rosenberg, femme peintre de renommée mondiale, qui se spécialise depuis neuf ans dans le peinture des fleurs des champs. Ses aquarelles arrachent l'admiration de tous ceux qui les contemplent. Elle les a déjà exposées aux salons de la Royal Horticultural Society et on lui a décerné pas moins de 18 médailles.

On aura une meilleure idée de la finesse du travail de cette artiste lorsqu'on saura que les aquarelles qui

ont servi à l'illustration des timbres ont été exécutées à la grandeur des timbres et qu'elles ont été soigneusement peintes sur vélin. Les roses, sur les timbres sont reproduites dans leurs couleurs naturelles sur un fond blanc. Le portrait de la reine est imprimé en or, sur chaque valeur. La dénomination et l'inscription sont en noir.

Les roses représentées sur les timbres appartiennent à quatre espèces différentes: sur le timbre de 8½ pence, c'est la floribunda aussi appelée l'"Elizabeth of Glamis" d'après la reine-mère, patronne de la Royal National Rose Society; sur le 10 pence c'est la rose thé hybride "Grappa Dickson" de couleur jaune clair; sur le 11 pence, c'est la rose de buisson "Rosa Mundi" d'un cramoisi vif et enfin sur celui de 13 pence, on retrouve la "Sweet Briar" d'un rouge clair. Cette dernière existe depuis la fin du siècle dernier.

Les timbres ont été imprimés par Harrison and Sons Ltd et selon la règle établie depuis quelque temps pour les timbres commémoratifs, la phosphore a été appliquée sous forme d'une couche légère sur tout le timbre, ce qui évite de gâcher l'aspect des dessins.

On peut se procurer les timbres à l'unité, en blocs et aussi en sachets de présentation accompagnés de renseignements. On a aussi des cartes postales reproduisant les timbres en plus grand.

Dans l'ensemble une série d'une rare qualité qui devrait jouir d'une grande popularité aussi bien en Grande-Bretagne qu'auprès de tous les philatélistes du monde entier, en particulier ceux qui ont adopté la thématique de la botanique.

Jersey et le bicentenaire des Etats-Unis

La petite île de Jersey a profité du bicentenaire de la révolution américaine pour marquer au moyen de quatre timbres, les plus grands qu'elle ait jamais émis, ses liens avec la grande république américaine. Le premier, 5 pence, évoque la figure de Sir Walter Raleigh qui fut un temps gouverneur de l'île. Soldat, explorateur, historien et homme d'affaires, Sir Walter établit une colonie sur la côte américaine qu'il appela Virginia en l'honneur de sa reine-vierge Elizabeth

I dont il fut pendant un temps l'un des favoris. Le 7 pence illustre un autre soldat et navigateur, ancien lieutenant-gouverneur de Jersey, qui installa lui aussi une colonie sur les îles au large de la Virginie. Le 11 pence rappelle la mémoire de Philippe Dauvergne, un marin du Jersey, qui prit une part active à la guerre de l'indépendance en participant à la prise de New York par les troupes britanniques. Enfin, le 13 pence rend hommage à un peintre américain, John Singleton Copley, qui au moment de la révolution quitta Boston pour se réfugier en Angleterre où il ne tarda pas à obtenir une très grande renommée. Il a, entre autres oeuvres, peint la "mort du major Pearson" au cours de la bataille entre les forces du Jersey et les Français en 1781.

tirages, on tirera et numérotera dix coupons de participation. Les trois premiers qui auront donné le nombre exact ou le plus rapproché (moins 50 en plus ou en moins) seront proclamés gagnants. Ils recevront une réplique en bronze d'un timbre-Jeux olympiques émis par le ministère des Postes. Lors du dernier tirage, le 6 septembre, tous les coupons de participation seront regroupés et on tirera alors quatre coupons. Les gagnants mériteront un ensemble de trois répliques en argent sterling des timbres-Jeux olympiques. Les trois premiers tirages

le courrier

Q.—Il y a quelques mois, j'ai commencé à collectionner des timbres du monde entier. J'aimerais à vous poser plusieurs questions:
a) Les timbres déjà utilisés ont-ils une certaine valeur?
b) Que valent les timbres annoncés dans les journaux ou les revues?
c) Quelle sorte d'album conseillez-vous d'utiliser?
d) Les timbres en coin valent-ils plus cher que ceux en bloc?
e) Connaissez-vous des adresses où on peut se procurer des timbres du Canada?
f) Avez-vous des feuillets explicatifs sur la description des timbres?
g) Les timbres préoblitérés ont-ils plus de valeur que les autres?

Mlle D.B.

R.—Voici aussi brièvement que possible réponse à vos questions:

a) Les timbres déjà utilisés ont de la valeur. Elle varie selon l'âge, la rareté et la dénomination du timbre. Il y a des gens qui ne collectionnent que ceux-là.

b) Ces timbres ont en général plus de valeur que le prix qu'on en demande. Seulement il est recommandable au départ de se limiter à certains pays.

c) Tous les albums ont leurs avantages et leurs inconvénients. A un débutant, je recommande ordinairement de ne pas déboursier d'argent pour l'achat d'un album, mais de créer son propre système au moyen de cahiers à feuilles mobiles.

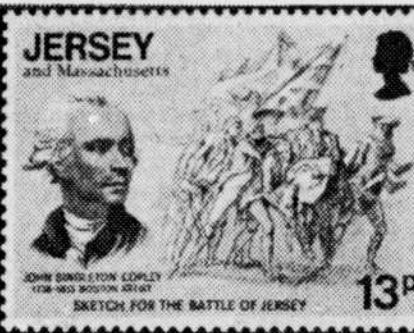
d) Ils ont la même valeur en général.

e) Vous en trouverez chez tous les marchands de timbres et au moyen des annonces publiées dans les journaux.

f) A votre bureau de poste, on reçoit de tels feuillets à l'occasion de chaque nouvelle émission.

g) Sauf de rares exceptions, ils n'ont pas plus de valeur que les autres. Ce genre de collection représente une spécialité qui comporte aussi ses raretés.

R.D.



gier en Angleterre où il ne tarda pas à obtenir une très grande renommée. Il a, entre autres oeuvres, peint la "mort du major Pearson" au cours de la bataille entre les forces du Jersey et les Français en 1781.

Un concours philatélique

Le ministère des Postes a lancé un concours à son pavillon de philatélie à Terre des Hommes. Il s'agit de compter, pour les visiteurs, le nombre exact de timbres neufs et usagés qui sont exposés dans le pavillon. Il y aura quatre tirages: les 16 juillet, 13 août, 3 et 6 septembre. Lors des trois premiers

coïncideront avec la fin de chacune des trois expositions différentes qui seront présentées au cours de l'été.

Un comptoir philatélique

Le ministère des Postes a procédé à l'aménagement d'un comptoir philatélique spécial, face au Manège militaire, sur la Grande-Allée. Ouvert depuis mardi dernier, il le restera jusqu'au 13 août prochain. Le public pourra s'y présenter tous les jours de la semaine de 9h à 17h45. Le samedi, le comptoir sera ouvert jusqu'à midi. Il sera fermé le dimanche. Une heureuse initiative à cette période de l'année où les touristes affluent par milliers.

POUR ALLER AUX Jeux
EN UN TEMPS RECORD!

Tous les renseignements dans notre numéro du 17 juillet. Voir pages A-13 et A-14

La publicité, un médium

ACHETONS - VENDONS monnaies timbres

Maintenant en vente, Olympique Série I-A-7, \$100 en or 22 K, Timbre métal Série 5

BOUTIQUE MONAIO
Centre d'achats Jadis
5555, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg
628-9101

A LOUER 36 TERRAINS POUR MAISONS MOBILES

SITUES A CHATEAU-RICHER (16 milles de Québec)

50' x 100' avec eau et aqueduc. \$40 par mois. Taxes en sus, \$132 par an.

EGALEMENT A VENDRE OU A LOUER MAISON MOBILE 14' x 64' Pour informations: **J.-G. BOLDUC INC.** 824-4231

NOUS LOUONS

- CHARIOT A BETON (motorisé)
- VIBRATEUR HAUTE FREQUENCE
- MALAXEUR A CIMENT

CARTE CHARGEX **Turgeon & Join Ltd**
ACCESSOIRES ET APPARELS ELECTRIQUES
VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE
205, rue Montmagny — Québec
Tél.: 529-6511

HEURES D'AFFAIRES
Du lundi au mercredi: 8h. a.m. à 5h.30 p.m. Jeudi et vendredi: 8h. a.m. à 9h. p.m. Samedi 8h. à 5h.

- Choix de
- VINYLE
 - FIBRE de VERRE
 - et
 - BETON (Garantie sans fissure P.T.L. test.)



PISCINES

hors terre ou creusées

Renseignez-vous sur notre

HALLMARK SPA

(piscine hydrothérapique thermale)

Vente - Installation - Réparation

de tous genres de piscines

Dépositaire exclusif: Hallmark, Acorn, H. et R.

Piscines Charlesbourg

F.O.G. COMBUSTION

Ent. en construction

TEL.: 623-0344

FORMATION DES ADULTES

COURS GRATUITS A TEMPS PLEIN AVEC PRESTATIONS HEBDOMADAIRES

FORMATION PROFESSIONNELLE

	DEBUT	ENDROIT	DUREE
Technique métallurgique, (contrôle de la qualité) perfectionnement	07-09-76	Cegep Trois-Rivières	260 jours
Chaudronnier, débutant	23-08-76	Trois-Rivières	220 jours
Machiniste général, débutant	23-08-76	Victoriaville	255 jours
Affûteur, débutant	13-09-76	Duchesnay	165 jours
Classeur mesureur, débutant	13-09-76	Duchesnay	165 jours
Scieur de bois d'oeuvre débutant	13-09-76	Duchesnay	165 jours
Mécanicien d'entretien perfectionnement	13-09-76	Duchesnay	110 jours

INFORMATION ET INSCRIPTION: CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Cette annonce est publiée par la Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Œuvre de la région de Québec: 1010 rue Borne, Québec G1N 1L9, en collaboration avec le Centre de Main-d'Œuvre du Canada et votre Service d'Éducation des Adultes.

Passez
à l'action,
annoncez dans les
pages sportives
du
Soleil

avis légaux · appels d'offres · soumissions



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

4 par réal bouvier (collaboration spéciale) nord

Ils sont quatre. Trois jeunes gens, une jeune femme. Ils sont partis vivre l'aventure d'une vie: forcer le Passage du Nord-Ouest, vaincre les glaces de l'Arctique, rallier Vancouver dans un voilier de 35 pieds.

Ils sont quatre québécois: Jean-Guy Lavallée, Jacques Pettigrew, Marie-Eve Thibault et Réal Bouvier, skipper à bord. Ils ont juré de tenir pendant au moins un an. Ils ont juré de passer.

L'aventure a pourtant commencé fort péniblement. Entre Montréal-Sept-Îles, peu de bons moments. Deux fois le "J.E. Bernier II" s'est échoué. Mais enfin. Ils sont partis.

LE SOLEIL rendra compte de cette aventure. Une fois la semaine, à moins de problèmes de communications, Réal Bouvier nous fera vivre un moment de l'expédition.

Comme des centaines d'autres fois je l'avais fait depuis une quinzaine d'années, j'ai demandé de larguer les amarres en avant puis en arrière.

Depuis une heure, sous la pluie battante accentuée d'orages, des centaines de personnes s'alignaient sur le quai de Lachine. Parmi elles, des parents et des amis que j'avais à peine le temps d'apercevoir et de saluer. A huit heures moins cinq, j'avais démarré le diesel. Quelques journalistes occupaient encore le carré du "J.E. Bernier II" et les photographes se rassaient, l'air amusé de nos visages délavés par la pluie et de nos cheveux dégoulinants.

Il fallait partir. Il fallait cesser de préparer et de penser. Il fallait larguer les amarres.

Pendant que mon père me tend un dernier main, après que Pettigrew, dans son affolement, eût choisi pour baptiser le bateau une "Veuve Clicot" au lieu d'un "Anti Spumante", que quelques femmes eurent entonné un sanglotant "O Canada", l'expédition "74 Nord" quittait Lachine comme les explorateurs le firent à l'aube de la colonisation de la Nouvelle-France. Pour la première fois, des Québécois entreprennent une expédition d'envergure à la voile. Plusieurs la jugent osée, voire même téméraire. La plupart nous envie, plusieurs même aimeraient nous accompagner. On admire le courage de Marie-Eve, parce que c'est une femme, puis on se demande ce qui peut pousser quatre jeunes gens déterminés à entreprendre un voyage aussi long.

Combien de temps durera votre voyage? Combien êtes-vous à bord? Avez-vous un moteur? Où allez-vous? Allez-vous rencontrer de la glace? Que ferez-vous si vous êtes coincés dedans? Vous n'avez pas peur du froid? Voilà les questions qu'on nous posait avant le départ et qu'on nous a posées à chaque escale entre Lachine et Sept-Îles, la première étape de l'expédition.

Le 30 juin 1976 était une date limite hypothétique. Après avoir retardé de presque deux semaines le départ, parce que le chantier n'en finissait plus, je m'étais dit qu'il fallait à tout prix partir avant le 1er juillet.

On ne peut vraiment pas dire que le "J.E. Bernier II" était tout à fait prêt. C'est pourquoi, notre électricien-bénévole, le légendaire John Flynn, et notre ami peintre et menuisier, Gérard Ménard, étaient à bord à cette heure de départ. Le premier devait débarquer à La Ronde, à 4h00 du matin, et le deuxième quelques jours plus tard, à Saint-Jean-Port-Joli.

Nous larguons les amarres se sentant appuyés. Même les amis de Longueuil, sans avoir averti, nous attendaient à la sortie de la Voie Maritime avec un feu d'artifice qui n'a certes pas manqué de réveiller tout le quartier de la Place Charles-Lemoyne.

Les deux premiers jours de route entre Montréal et Québec ont su mettre à l'épreuve le voilier; si bien que la fatigue des derniers préparatifs aidant, on peut les considérer parmi

De Montréal à Vancouver par l'Arctique

les difficiles que nous aurons à affronter. Vingt-cinq à 30 milles à l'heure de nord en plein dans le nez, un lac Saint-Pierre déchainé, de la pluie à profusion, voilà un départ qui présageait!

Trois-Rivières et Québec devaient nous permettre de relaxer, mais non de cesser de faire de longues listes d'achats de quincaillerie et d'autre équipement. Il était entendu depuis longtemps que le trajet Montréal-Sept-Îles servirait à roder le bateau, à voir ses défauts et à corriger et réparer une fois arrivés dans la métropole de la Côte nord.

Depuis le départ, nous sommes coupés de la terre. Les opérateurs-radio des stations de la garde côtière sont nos intermédiaires. Le premier contact que nous avons eu avec eux, c'est à Québec, quand sous le Cap Diamant, quelques minutes après avoir rempli les soutes de fuel, le moteur s'arrête. Heureusement, les voiles sont déjà hissées. Quand un diesel s'arrête, c'est qu'il y a de l'air ou de l'eau dans le système. Règle générale, c'est de l'air mais en le saignant, Jean-Guy et Gérard se rendent compte que nous dérogeons à la règle générale. Ce fut un choc quand du fond de la cale, un "c'est de l'eau" retentit. Il n'avait pas d'autre solution que l'accoster à la voile dans le bassin Louise et d'aller y voir.

D'où venait cette eau? Mystère. Après avoir vidangé la soute avant, avoir constaté, qu'en effet, il s'y trouvait 50 p.c. d'eau, il ne restait plus qu'à se rendre à l'évidence que l'eau avait été laissée par les ouvriers au chantier.

Il ne faut toutefois pas s'en faire. Sur un bateau chaque jour apporte son problème. Si un jour rien ne se passe, attendez-vous que le lendemain, vous en aurez un plus gros.

A Saint-Jean-Port-Joli et à L'Islet, lieu de naissance de Joseph-Elzéar Bernier, nous attendait une chaude

réception et une intéressante visite du musée maritime. Martin Caron, délégué du ministère de l'Industrie et du Commerce, capitaine chevronné, et Augustin Dionne, 50 ans de vie en mer dont 30 de pilotage, nous reçoivent comme des marins reçoivent des marins.

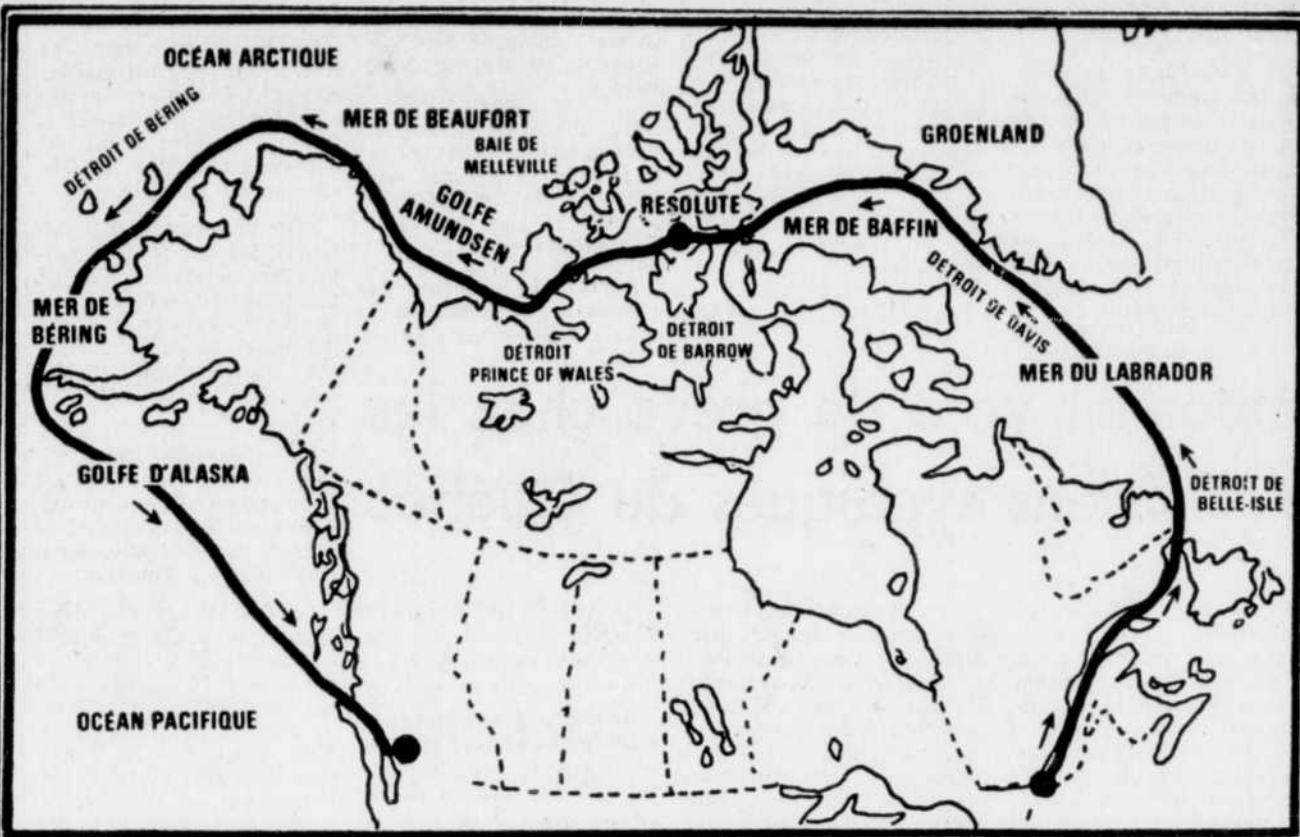
Je vois dans leur regard l'envie de partir avec nous, de se retrouver à 25 ans pour revivre leurs premières aventures. Martin Caron nous raconte ses premiers voyages dans le Nord à bord

des brise-glaces canadiens. Pour lui, le goût de la mer est venu du goût de voyager.

Pour l'équipage du "J.E. Bernier II", l'encouragement de ces deux loups de mer vaut de l'or. Martin Caron nous donnerait mer et monde pour que réussisse notre expédition. Nous quittons Saint-Jean-Port-Joli avec deux volumes anciens ayant appartenu au capitaine Bernier. Il s'agit des deux tomes du récit du passage du Nord-Ouest de Roald Amundsen, le

premier explorateur à passer de l'Atlantique au Pacifique par l'Arctique. De plus, on nous remet le résumé du voyage de 1925 de Joseph-Elzéar Bernier dans l'Arctique. Coïncidence ou pas, les premières lignes du compte-rendu font état d'une panne de moteur de l'"Artic" en quittant le port de Québec.

Les pannes de moteur existaient donc aussi en 1925. La similitude du contretemps de Joseph-Elzéar Bernier et la nôtre nous a fait bien sourire.



avis légaux. appels d'offres. soumissions.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDITIERS

Dans l'affaire de la faillite de:
MOTEL GIFFARD INC., corporation
légalement constituée, ayant
son siège social au 3110, boul.
Ste-Anne, Giffard, Qué.

DEBITRICE

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de Séquestre a été rendue contre MOTEL GIFFARD INC., le 22e jour de juin 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de juillet 1976, à 9-30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Édifice de La Banque de Montréal, 800, Place d'Youville, suite 1801, Québec, P.Q.

Daté de Québec, ce 9e jour de juillet 1976.

LE SYNDIC

GREGOIRE BELLAVANCE, C.A.
Bureau de
BELLAVANCE, GODEL & MARQUIS
SYNDICS
71, rue St-Pierre, Québec G1K 4A4

VILLE DE LA MALBAIE COMTE CHARLEVOIX APPEL D'OFFRES

Avis est par les présentes donné que la Ville de La Malbaie, Comté de Charlevoix, recevra des soumissions aux conditions ci-dessous énumérées.

PROJET: Aqueduc et égouts.
Ledit projet consiste à la mise en place d'environ:

- 1) Fourniture et pose de conduites d'aqueduc de 80 et 60 sur une longueur d'environ 10,000 pieds linéaires.
- 2) Fourniture et pose d'une conduite d'égout sanitaire de 100 sur une longueur d'environ 3,200 pieds linéaires.
- 3) Fourniture et pose de conduites d'égouts pluviaux sur une longueur d'environ 1,200 pieds linéaires.
- 4) Fourniture et installation d'une station de pompage d'égout.
- 5) Construction d'un réservoir en béton armé d'une capacité de 150,000 gallons.
- 6) Construction d'une station de pompage et de chloration.
- 7) Construction de quatre (4) postes de réduction de pression.
- 8) Fourniture et installation de bornes d'incendie et raccordement à une conduite d'aqueduc existante.
- 9) Construction de trottoirs et de chaînes.

CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS

Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission à l'endroit suivant:

Roche et Associés Ltée
3350 La Péninsule
St-Foy, Québec G10

Les documents complets de soumission seront disponibles contre un dépôt fait au nom du Groupe-Conseil au montant de \$100.

Les dépôts seront remboursés sur remise des documents. Le dépôt sera confisqué si un entrepreneur néglige de remettre les documents dans un délai de quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions, ou s'il remet des documents incomplets et en mauvais état, ou s'il ne présente pas de soumission, ou si sa soumission est acceptée.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Les soumissions devront être accompagnées: 1) d'un cautionnement de soumission de \$60,000 sous forme de chèque visé ou de cautionnement fait au nom du Propriétaire, 2) d'une lettre d'intention. Les soumissions seront remises dans une enveloppe scellée portant mention "SOUMISSION POUR PROJET NO 2-115-57". Les qualifications des soumissionnaires devront être dans une seconde enveloppe scellée portant mention "QUALIFICATIONS" et ces deux (2) enveloppes seront insérées dans une troisième enveloppe mentionnant "PROJET 2-115-57" avant 20:00 heures le 16 août 1976.

Pour être considérée, toute soumission devra être conforme aux documents de soumission et être accompagnée des documents requis.

La Ville de La Malbaie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Tout soumissionnaire est invité à assister à l'ouverture des soumissions à une session convoquée à cette fin, le 16 août 1976, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de La Malbaie.

Donné à La Malbaie, ce 13 juillet 1976.
Roger Arpin,
Secrétaire-Trésorier.

LA COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON APPEL D'OFFRES #76-70 LOCATION DE TERRAIN

La Commission Régionale Jean-Talon recevra jusqu'à 11.00 heures (heure légale) lundi le 2 août 1976, à 850 Place Sorbonne, Charlebourg, Québec 7, des offres sous enveloppes scellées pour la location avec ou sans option d'achat d'un (1) terrain d'une superficie minimale de 300,000 pieds carrés situés dans son territoire juridictionnel.

Devront être érigés sur ce terrain par le propriétaire:

- 1.- Une bâtisse à utiliser pour fins d'enseignement.
- 2.- Un garage pour camions lourds.
- 3.- Un enclos de remisage pour camions.

Ces constructions devront être conformes aux devis techniques par la Commission Régionale.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Régionale auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre ou à tout autre montant décrété par la Commission Régionale. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Régionale et tiré sur une banque Canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Régionale Jean-Talon.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans et devis et autres documents à compter de lundi le 19 juillet 1976, de 8.30 hres à 16.00 heures auprès de l'Attaché d'Administration de la Commission Régionale, M. Jean-Paul Tangway, 850 Place Sorbonne, Charlebourg, Québec 7.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 11.00 heures (heure légale) lundi le 2 août 1976, à 850 Place Sorbonne, Charlebourg, Québec 7.

La Commission Régionale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes.

J.-Benoît Chabot, Directeur,
Service de l'Équipement.

#76-71 LOCATION DE CAMIONS

La Commission Régionale Jean-Talon recevra jusqu'à 11.00 heures (heure légale), lundi le 2 août 1976, à 850 Place Sorbonne, Charlebourg, Québec 7, des offres sous enveloppes scellées pour la location avec ou sans option d'achat de camions lourds et de remorques devant servir à son centre d'enseignement pour conducteurs de camions lourds de longue distance.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Régionale auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre ou à tout autre montant décrété par la Commission Régionale. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Régionale et tiré sur une banque Canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Régionale Jean-Talon.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans et devis et autres documents à compter de lundi le 19 juillet 1976, de 8.30 hres à 16.00 heures auprès de l'Attaché d'Administration de la Commission Régionale, M. Jean-Paul Tangway, 850 Place Sorbonne, Charlebourg, Québec 7.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 11.00 heures (heure légale) lundi le 2 août 1976, à 850 Place Sorbonne, Charlebourg, Québec 7.

La Commission Régionale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes.

Fait à Charlebourg,
le 15 juillet 1976
J.-Benoît Chabot, Directeur,
Service de l'Équipement.

POUR ALLER AUX JEUX EN UN TEMPS RECORD!

Pendant la quinzaine des Jeux olympiques, le métro et l'autobus seront pour les Montréalais et les visiteurs, les meilleurs moyens de transport.

Vous vous rendrez ainsi facilement, sûrement et rapidement aux emplacements olympiques, en évitant les embouteillages et les problèmes de stationnement. La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal s'est préparée pour l'événement afin d'assurer à tout le monde un service adéquat.

Pour se déplacer vers les installations olympiques, le métro et l'autobus mèneront leurs usagers droit au but et en un temps "record olympique".

Pour plus de renseignements, téléphonez-nous à 849-4761; ce service vous est offert de 6h à 14h du matin.

- Procurez-vous le dépliant gratuit que vous offre la CTCUM.
- Un plan détaillé vous renseignera sur les trajets à suivre, les lignes de métro et d'autobus.
- Les principales attractions para-olympiques et les trajets à suivre pour s'y rendre y sont mentionnés.

Vous trouverez au dos de cette communication un plan qui vous dit comment le système de transport en commun de Montréal rejoint chaque emplacement olympique.

